

empowher

Violences basées sur le genre et émancipation économique des femmes par l'entrepreneuriat : une étude exploratoire



Sommaire



Edito	2
Ce qu'il faut retenir	3
Introduction	4
Objectifs de l'étude	5
Méthodologie	5
Présentation des contextes étudiés	7
 I • Caractériser les violences basées sur le genre	 14
II • Documenter l'exposition des femmes entrepreneures aux violences basées sur le genre	17
III • Favoriser l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural	30
IV • Développer un programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat dédié aux femmes migrantes	37
V • Promouvoir l'insertion professionnelle des femmes survivantes de violences par l'entrepreneuriat	42
 Conclusion	 48
Remerciements	50
Bibliographie	51
Liste des entretiens réalisés	53

Coordination de l'étude :

Jessica Michel

Rédactrices :

Louise Clayette, Jessica Michel

Appui à la recherche :

Dalila Yaro

Contributeur-ices

et relecteur-ices :

Soazig Barthelemy, Audrey Gouimenou, Lucas Lasserre, Louise Lavabre, Léa Leclercq, Aviva Markowicz, Coline Metge

Communication :

Audrey Gouimenou, Louise Chevrinais, Kendra Mabin

Conception graphique, illustration et mise en page :

Agence Intrépide
agence-intrepide.fr

Relecture/correction de la version anglaise :

NOVAE SERVICES

Impression :

A3PRINT



Édito



Soazig Barthelemy

Fondatrice et Directrice générale Empow'her

Depuis 10 ans, Empow'Her s'engage pour accompagner les femmes vers une plus grande liberté d'entreprendre, affranchies des obstacles mis sur leur chemin par un système pétri d'inégalités et de discriminations. A travers cette étude, et grâce au soutien de notre mécène Natacha Fazal Karim, j'ai souhaité engager notre association dans une réflexion plus profonde sur les violences basées sur le genre dans l'entrepreneuriat.

Le constat est sans appel : les femmes sont cernées tout au long de leur vie par des violences protéiformes, qui proviennent d'un grand nombre de contextes et qui donnent à la lecture du rapport cette impression étouffante qu'il n'est jamais vraiment possible de s'en échapper... L'entrepreneuriat ne fait malheureusement pas exception. Les violences qui y sont perpétrées fragilisent les plus précaires et hypothèquent les chances de succès des femmes qui se lancent, tandis que le vécu entrepreneurial, souvent solitaire et sans garde fou, favorise l'expression de certaines violences voire expose davantage les femmes. Comment l'entrepreneuriat peut-il donc incarner une trajectoire vers l'empowerment s'il continue d'être un espace dans lequel se propagent ces violences ?

Les 250 témoignages collectés montrent la magnitude et le niveau de surexposition des femmes à la violence. Aucun pays et aucun groupe de femmes n'est épargné, même si l'étude de trois contextes spécifiques permet de mettre en lumière le cumul d'oppressions auxquelles certaines sont confrontées et l'importance d'une telle prise en compte. Ce rapport permet de poser des constats chiffrés sur une réalité encore trop peu reconnue par un écosystème qui peine à se transformer. Face à cela, l'étude propose plusieurs recommandations qui, je l'espère, pourront servir les réflexions individuelles et collectives de l'écosystème. Elle rappelle également que la promotion de l'entrepreneuriat des femmes n'aura d'impact et de sens que si nous nous attaquons et défaisons ensemble le système de violences en place.



Natacha Fazal Karim

Fondatrice de Stardust Concept et HerMeNow

Le travail de Empow'Her, et en particulier cette étude, a retenu mon attention car, en tant qu'entrepreneure, j'ai dû surmonter les obstacles auxquels les femmes font face au moment d'intégrer des secteurs d'activités dits "masculins". Au cours des années, témoin des difficultés et du double effort nécessaire aux femmes pour faire leurs preuves, j'ai rejoint le rang des activistes qui luttent contre les violences de genre et pour l'empouvoirement des femmes.

À travers ce parcours, j'ai pu constater que les inégalités de genre et la manière dont celles-ci affectent le potentiel économique et social des femmes sont de plus en plus mises en lumière. J'ai ainsi acquis la conviction que la recherche est essentielle et nécessaire pour combler le manque de connaissances et mieux travailler sur le sujet. En particulier, la sphère économique manque de données et de statistiques, et c'est en cela que les mouvements et les initiatives qui adressent ce sujet doivent être soutenues. Le développement de connaissances et de bonnes pratiques permettent de créer des environnements professionnels plus sains et de sensibiliser les autorités et les organisations à ces enjeux.

A ce titre, l'enquête conduite par Empow'Her est révélatrice car elle souligne qu'une large majorité de femmes, dont moi-même, a été exposée à plusieurs types de violences de genre tout au long de leur vie. Ce constat est alarmant.

C'est donc en investissant dans des formations, des actions de sensibilisation et des politiques ambitieuses qui prennent en compte cette réalité, que nous pourrons ouvrir la voie à un parcours plus sûr des femmes dans l'entrepreneuriat.

Ce qu'il faut retenir

Une étude pour mieux documenter les violences basées sur le genre dans l'entrepreneuriat

297

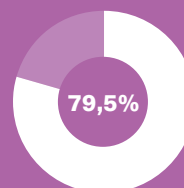
participant·es

21

organisations
interviewées

34

pays représentés



des répondantes
ont vécu des
violences au
cours de leur vie

Chiffres-clés sur l'exposition des femmes entrepreneures aux violences basées sur le genre

Ce continuum de violences est exacerbé par des configurations économiques et sociales plus précaires

- **91.7%** des répondantes ayant un niveau d'éducation primaire ont subi des violences, contre **66.7%** pour les répondantes ayant atteint le niveau doctoral
- Les violences intrafamiliales sont près de **trois fois plus** représentées en milieu rural (**20%**) qu'en milieu urbain (**7.8%**)

L'accès aux financements, qui reste la problématique n°1 pour les femmes entrepreneures, génère une dépendance auprès des sources de violences

- Parmi les entrepreneures ayant emprunté de l'argent à leur famille pour débiter leur activité, **41.7%** ont vécu des violences au sein même de leur foyer.
- **22.2%** des femmes se disant dépendantes financièrement ont vécu un abus économique, contre **12.1%** pour celles qui se considèrent indépendantes.

Les stéréotypes de genre mettent en péril les projets entrepreneuriaux des femmes

- **47%** des répondantes ont rencontré un manque de considération comme principale source de difficulté lors du lancement de leur projet
- **54.4%** des entrepreneures désignent la charge mentale comme une difficulté pouvant mettre en péril leur activité

L'entrepreneuriat n'est pas un écosystème exempt de violences, à la fois car il reproduit des normes et pratiques sexistes, et parce qu'il catalyse des aspirations à l'émancipation économique

- **42.5%** des répondantes ont subi des violences dues à leur activité entrepreneuriale
- les répondantes sont **21.9%** à subir des violences au sein d'un foyer où le projet est mal accueilli, contre **6.5%** dans les foyers où il est accepté.
- Les violences économiques sont peu reportées au cours d'une vie (**8.3%** des occurrences de violences) mais sont presque doublées dans le cadre du projet entrepreneurial (13.9%)

Recommandations principales de l'étude



Mieux lutter contre les violences basées sur le genre dans le cadre de projets d'empouvoirement économique

- Porter des objectifs de formation des collaborateur·ices aux enjeux de genre
- Soutenir la recherche et le plaidoyer pour mieux documenter les contextes de violence, et notamment les violences économiques
- Intégrer et valoriser la présence de mécanismes de protection et de soutien psychologique dans les programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat
- Favoriser la coopération entre les acteur·ices engagé·es dans la lutte contre les violences basées sur le genre et les organisations impliquées dans l'insertion professionnelle



Favoriser l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural

- Financer des mécanismes collectifs d'épargne et de crédit en milieu rural
- Intégrer les leaders de communauté dès l'élaboration et tout au long du cycle de projet



Développer un programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat dédié aux femmes en situation de migration

- Systématiser la collecte et l'analyse de données relatives aux violences basées sur le genre par les structures d'accueil de personnes migrantes
- Élaborer un parcours progressif vers l'entrepreneuriat adossé à un cadre d'évaluation adapté



Promouvoir l'insertion professionnelle des femmes survivantes de violences par l'entrepreneuriat

- Transférer des connaissances et des outils sur l'entrepreneuriat à destination des structures d'accueil de femmes survivantes
- Promouvoir le développement d'initiatives collectives valorisant les démarches entrepreneuriales de femmes survivantes

Introduction

Selon le dernier rapport du Forum Économique Mondial, 135 ans seront nécessaires pour mettre fin aux inégalités de genre dans le monde, soit un saut d'une génération par rapport aux résultats de l'année 2020. En ce qui concerne l'écart économique entre les femmes et les hommes, c'est un horizon égalitaire à l'an 2290 qui se dessine (267.6 années exactement), dû notamment à la persistance de l'écart des revenus et à la sous-représentation des femmes à des postes de direction¹.

Pour lutter contre ces inégalités et progresser sur le plan de la parité économique, il est nécessaire de comprendre les mécanismes à l'œuvre qui empêchent les femmes de jouir des mêmes droits et opportunités que les hommes. Il est à cet égard devenu clair aujourd'hui que les inégalités économiques trouvent leurs racines dans une multitude de facteurs, parmi eux la persistance de normes et pratiques sociales qui créent des barrières à l'entrée de certains secteurs professionnels et la difficulté à extraire les femmes de la sphère privée auxquels les stéréotypes de genre les ont contraintes.

Dans ce contexte, cette étude s'intéresse particulièrement aux violences basées sur le genre, définies comme des violences perpétrées contre une personne en raison de son genre ou qui affecte un genre de manière disproportionnée², et en quoi ces violences, protéiformes, peuvent impacter l'entrepreneuriat des femmes et leur indépendance financière.

L'entrepreneuriat est à la fois une catégorie d'activité économique et une démarche, souvent individuelle, de concrétiser un projet et de s'inscrire dans une dynamique créatrice de valeur, qu'elle soit économique et/ou sociale. En cela, il possède donc un fort potentiel émancipateur mais peut également cristalliser certaines difficultés structurelles que les femmes rencontrent dans leur vie.

En effet, l'entrepreneuriat représente une voie vers l'indépendance financière, condition essentielle de la libération des femmes qui transcende de nombreux écrits féministes, depuis Simone de Beauvoir jusqu'à plus récemment les réflexions de Titiou Lecoq sur l'éducation financière des femmes³, en passant par Gisèle Halimi pour ne citer que quelques-unes des nombreuses références disponibles sur le sujet.

“ J'ai envie de dire plusieurs choses aux jeunes femmes qui préparent le monde de demain. D'abord, soyez indépendantes économiquement. ”

C'est une règle de base. La clé de votre indépendance, le socle de votre libération, le moyen de sortir de la vassalité naturelle où la société a longtemps enfermé les femmes. ”

— Gisèle Halimi⁴

Si l'entrepreneuriat peut contribuer à l'émancipation économique des femmes, il suppose toutefois de mieux prendre en compte leurs vécus et les contraintes auxquelles sont confrontées les femmes. D'une part, car les conditions économiques et sociales exercent une influence primordiale sur la démarche entrepreneuriale. D'autre part, car l'entrepreneuriat peut exposer voire renforcer des contextes de violence basée sur le genre.

C'est dans cette double vision que s'inscrit cette étude exploratoire qui souhaite engager une réflexion pour aller vers une meilleure prise en compte des situations et expériences de violence dans les programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat des femmes, et étudier sous quelles conditions ces programmes peuvent contribuer à faire évoluer les normes sociales et réduire les inégalités de genre, tout en apportant une véritable indépendance financière aux femmes.

¹ WEF, 2021

² FIDH, 2022

³ Titiou Lecoq, *Le couple et l'argent*, 2023

⁴ Gisèle Halimi et Annick Cojean, *Une farouche liberté*, 2020

Objectifs de l'étude

Cette étude exploratoire vise à collecter des données qualitatives et quantitatives sur l'exposition des femmes entrepreneures à des contextes de violence, et à identifier des pistes d'action pour mieux accompagner l'émancipation économique et sociale des femmes à travers ce biais.

Elle entend répondre à plusieurs objectifs :

- Documenter les principales caractéristiques des violences basées sur le genre auxquelles sont exposées les femmes entrepreneures ;
- Evaluer l'impact des violences basées sur le genre sur l'activité entrepreneuriale des femmes, et plus largement sur leur émancipation économique et sociale ;
- Analyser, par le biais d'entretiens, de focus groupes et de rencontres avec des structures d'accueil comment l'entrepreneuriat peut contribuer à l'émancipation économique et sociale de femmes en situation de vulnérabilité et particulièrement exposées aux violences basées sur le genre dans différents contextes (migration, ruralité, prise en charge de survivantes) ;
- Proposer des pistes d'action permettant de mieux intégrer les violences basées sur le genre dans les projets d'empouvoirement⁵ des femmes à destination de l'écosystème entrepreneurial et féministe. ■

Méthodologie

La méthodologie de cette étude exploratoire s'est construite autour de quatre axes permettant d'étudier différents contextes d'intervention et de disposer d'un ensemble de données pour documenter l'impact des violences basées sur le genre sur l'activité entrepreneuriale des femmes et la pertinence de l'entrepreneuriat comme levier d'émancipation.

L'exposition des femmes entrepreneures à des contextes de violence et leur impact



Cette enquête à portée internationale, diffusée au sein de notre réseau de partenaires et de femmes entrepreneures, a permis de recueillir 227 réponses de femmes originaires de 34 pays, sur leur exposition à des contextes de violence et leurs besoins en matière de prévention, prise en charge et formation aux violences basées sur le genre. 200 réponses ont pu être exploitées selon les critères de l'étude, à savoir, s'identifier en tant que femme et avoir été ou être entrepreneure.

Le questionnaire a été diffusé en ligne et l'analyse des données quantitatives et qualitatives est présentée dans le [chapitre 2](#) du rapport d'étude.

L'impact des violences basées sur le genre sur l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural



L'entrepreneuriat en milieu rural, aussi qualifié d'activités génératrices de revenus (AGR), est un des leviers utilisés en milieu rural par de nombreux-ses acteur-ices du secteur du développement. L'étude interroge le potentiel émancipateur de ces activités par le prisme des violences basées sur le genre, au sein du foyer et à un niveau communautaire.

L'étude a choisi de s'intéresser à des communautés rurales en Côte d'Ivoire et en Bosnie-Herzégovine, pré-identifiées dans le cadre de projets en cours, afin d'étudier l'impact des violences basées sur le genre en milieu rural sur l'entrepreneuriat des femmes. Pour ce faire, 4 focus groupes ont été conduits en Côte d'Ivoire et en Bosnie-Herzégovine auprès de groupements de femmes impliquées dans des activités économiques communes. Ces focus groupes ont permis d'échanger avec 50 femmes. En parallèle, 16 entretiens ont été réalisés auprès de femmes et d'hommes des communautés rencontrées.

Le [chapitre 3](#) du rapport présente des pistes de réflexion et identifie les potentielles synergies et différences entre ces deux terrains d'intervention.

⁵ Renforcement de la capacité d'agir d'un individu ou d'un collectif ([Glossaire ENS Lyon, 2022](#))



Le développement de l'entrepreneuriat des femmes auprès de femmes en situation de migration

L'étude a enfin souhaité explorer l'accompagnement de femmes migrantes, où il est apparu pertinent d'apporter un éclairage sur les modalités d'insertion économique, d'évaluer la pertinence de programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat, et enfin de s'interroger sur une approche différenciée entre femmes et hommes sur ces deux sujets.

6 entretiens ont été réalisés au Burkina Faso auprès de trois structures d'accompagnement de populations migrantes, notamment déplacées internes, et au Portugal avec trois structures offrant des services d'accueil et d'accompagnement aux populations migrantes.

Ces entretiens ont permis d'aborder le potentiel émancipateur de l'entrepreneuriat auprès de populations en situation de vulnérabilité et d'étudier les facteurs de succès et les risques afférents à la mise en place de tels programmes ([chapitre 4](#)).

Sur la terminologie employée

L'étude s'intéresse particulièrement à la situation des personnes déplacées internes⁶ et des réfugiés⁷, qui renvoie à des définitions différentes en termes de parcours migratoire. Le terme "migrant-es" a été retenu pour définir toute personne engagée dans un processus de déplacement, qu'il soit interne ou entre deux ou plusieurs pays pour adresser ces deux réalités et faciliter une lecture commune dans le cadre de cette étude.



L'entrepreneuriat comme outil d'insertion économique de femmes victimes de violences

L'insertion professionnelle des femmes victimes de violences apparaît comme une priorité pour leur permettre à la fois d'avoir des revenus propres et de se reconstruire. Empow'Her a souhaité étudier ce sujet par la conduite d'entretiens avec des structures d'accueil de femmes victimes de violences, en France et en Côte d'Ivoire. Le choix de ces deux pays est lié à la présence historique de Empow'Her qui propose des parcours d'accompagnement de femmes entrepreneures et met en œuvre des projets d'empouvoirement économique dans ces deux pays.

Au total, 15 entretiens ont été conduits en France et en Côte d'Ivoire. La liste des entretiens est proposée à la fin du rapport et le [chapitre 5](#) du rapport présente les principaux constats issus de ces discussions, en étudiant notamment la pertinence de l'entrepreneuriat pour contribuer à l'insertion professionnelle des femmes victimes de violences.

CHOIX ET LIMITATIONS DE L'ÉTUDE

Par sa visée exploratoire, la présente étude a choisi d'apporter plusieurs éclairages sur des contextes très différents, ayant tous en commun d'étudier l'impact des violences basées sur le genre sur l'activité entrepreneuriale des femmes, et de s'intéresser au potentiel de l'entrepreneuriat comme levier d'émancipation.

L'étude présente des résultats issus d'un questionnaire d'enquête et d'entretiens réalisés entre mars et mai 2023, sur un panel restreint de pays et de cibles, avec des biais inhérents à la collecte de données, au choix des terrains d'intervention, et à la représentativité induite par ces choix.

Cette étude n'a donc pas vocation à présenter des résultats exhaustifs sur l'ensemble des sujets abordés, ou à un niveau global, mais bien de proposer des pistes d'action, sur la base de données collectées auprès de notre réseau d'acteur-ices, et qui pourront servir de base de réflexion pour des études ultérieures.

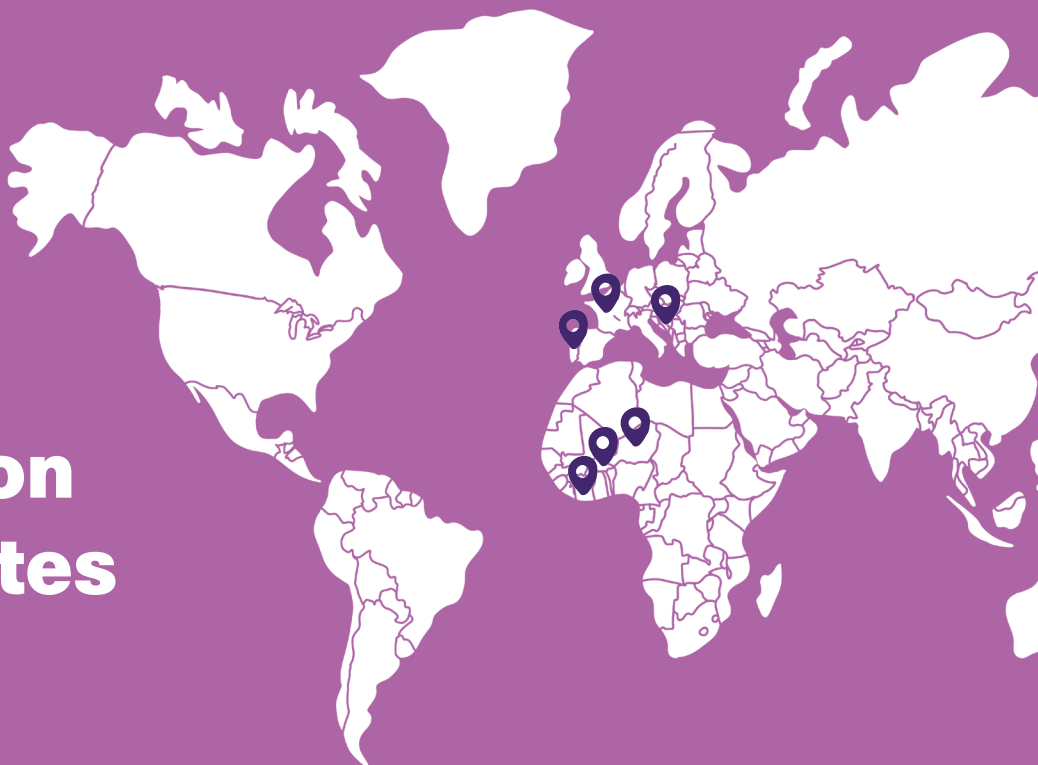
Après la présentation des contextes étudiés et un premier chapitre sur la caractérisation des violences observées, le rapport d'étude présente les résultats de l'enquête internationale menée auprès des femmes entrepreneures ([chapitre 2](#)), puis l'analyse de trois sujets d'étude, respectivement l'impact des violences basées sur le genre sur l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural en Côte d'Ivoire et en Bosnie-Herzégovine ([chapitre 3](#)), le développement de l'entrepreneuriat auprès de femmes migrantes au Portugal et au Burkina Faso ([chapitre 4](#)) et la réinsertion professionnelle de femmes victimes de violences à travers l'entrepreneuriat en France et en Côte d'Ivoire ([chapitre 5](#)).

Tout au long de ce rapport, des pistes d'action sont proposées pour alimenter la réflexion sur une meilleure prise en charge des violences basées sur le genre dans des projets de développement et proposer des outils et méthodes pour contribuer à l'émancipation économique et sociale des femmes. ■

⁶ Personnes contraintes de fuir à l'intérieur de leur propre pays, notamment en raison de conflits, de violences, de violations des droits humains ou de catastrophes. [UNHCR, 2023](#).

⁷ Les réfugiés se trouvent hors de leur pays d'origine en raison d'une crainte de persécution, de conflit, de violence ou d'autres circonstances qui ont gravement bouleversé l'ordre public et qui, en conséquence, exigent une « protection internationale ». [ONU, 2023](#).

Présentation des contextes étudiés



Cette étude explore l'intersection entre entrepreneuriat et violences basées sur le genre sur plusieurs géographies. Le questionnaire à destination des femmes entrepreneures ayant été principalement diffusé au sein du réseau de Empow'Her en France, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Niger, d'où proviennent 2/3 des répondantes, l'étude s'attardera sur les cas spécifiques de ces 4 pays. La Bosnie-Herzégovine et le Portugal ont aussi fait l'objet d'une étude approfondie dans

la mesure où un travail de recherche a été mené sur le terrain pour explorer sous quelles conditions l'entrepreneuriat pouvait devenir un levier d'autonomisation économique et sociale auprès de femmes migrantes au Portugal et au Burkina Faso ([chapitre 4](#)), de femmes issues de milieux ruraux rencontrées en Côte d'Ivoire et en Bosnie-Herzégovine ([chapitre 3](#)) et de femmes survivantes de violences en France et en Côte d'Ivoire ([chapitre 5](#)).

Les 6 pays cités ci-dessus font donc l'objet d'une brève présentation puis d'une analyse comparée.

Zoom sur trois indicateurs de mesure du développement et des inégalités



Créé en 1990, l'**indice de développement humain (IDH)** est calculé chaque année par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour évaluer le niveau de développement d'un pays. Il intègre trois facteurs : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation, et le revenu national brut par habitant-e.



Depuis 2006, le **rapport annuel sur l'écart entre les genres** du Forum économique mondial mesure l'évolution des inégalités de genre sur la base de quatre indicateurs principaux : participation et opportunités dans la sphère économique, santé, éducation, et participation politique.



En 2009, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) publie la première édition de son **Index « Institutions Sociales et Égalité Femme-Homme » (SIGI)** qui mesure le niveau de discrimination envers les femmes au sein des institutions sociales (normes, lois, pratiques) au sein de 179 pays. Il prend en compte quatre dimensions principales : les discriminations au sein de la sphère familiale, les restrictions à l'intégrité physique, le moindre accès aux ressources productives et financières, et la restriction des libertés civiques. Les scores SIGI sont compris entre 0 et 100, 0 correspondant à l'absence de discrimination et 100 à une discrimination absolue. ■

Il a été choisi de retenir ces trois indicateurs pour permettre une comparaison entre les pays étudiés, et entrevoir de potentiels liens entre le niveau de précarité et la persistance d'inégalités de genre.

Bosnie-Herzégovine

La Bosnie-Herzégovine est un pays d'Europe de l'Est de 3 millions d'habitant-es fortement marqué par le conflit armé qui s'y est déroulé entre 1992 et 1995, et par une longue transition d'après-guerre. Entre 1991 et 2016, la population s'est ainsi réduite de 20%⁸. Cette dernière est répartie entre les Bosniaques de confession musulmane (50% de la population), les Serbes chrétien-nes orthodoxes (30%) et les Croates chrétien-nes catholiques (15%)⁹. Cette clé de lecture par ethnie, institutionnalisée par une présidence tripartite, tend à marginaliser le sujet de l'égalité de genre. Bien que la Bosnie-Herzégovine ait introduit une loi sur l'égalité de genre en 2003 et ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, 1993) puis la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul, 2013), les études et indicateurs disponibles soulignent une persistance des stéréotypes de genre dans l'ensemble des strates de la société bosnienne, ainsi qu'une moindre opportunité des femmes à participer à la vie politique, économique et sociale de leur pays¹⁰.

Plus largement en Europe, il est important de rappeler que seulement 15.5% de femmes sont (co-)fondatrices de start-up et que moins de 8% de femmes sont PDG de grandes entreprises. Les femmes ont un accès moindre aux financements (écart de 38%) et de plus faibles salaires (écart de 14%)¹⁶.

Ces différences structurelles à l'échelle régionale s'accompagnent en Bosnie-Herzégovine d'un accès particulièrement restreint à la propriété et à la terre (étude SIGI de l'OCDE). Les femmes demeurent peu visibles ni audibles, et sont exposées à des normes économiques et sociales qui limitent leur engagement et leur pouvoir de décision. Ce constat est accentué par les crises successives depuis la fin de la Yougoslavie (guerre civile, instabilité politique, pandémie)

Chiffres-clés sur les inégalités et violences de genre

74/191

Indice de développement humain (IDH)¹¹



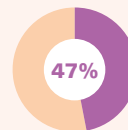
76/156

Indice mondial d'écart entre les genres¹²

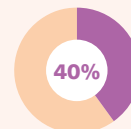


21.8

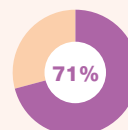
Indicateur « Institutions Sociales et Égalité Femme-Homme » (SIGI)



des femmes ont expérimenté au moins une forme de violence dans leur vie¹³



de la population bosnienne pense que les hommes ont plus de droits au travail que les femmes¹⁴



de la population bosnienne pense qu'être une femme au foyer est aussi épanouissant qu'avoir un travail rémunéré¹⁵

qui abîment profondément et durablement la structuration économique et sociale. Les difficultés et le manque d'opportunités pour les femmes et la jeunesse sont nombreux avec un taux de chômage des jeunes de 37% et une inflation à 9.2%. Dans ce contexte, l'émigration massive (environ 70 000 personnes en 2017) constitue un défi sociétal majeur à court et moyen termes¹⁷.

⁸ Le Monde, 2016

⁹ Ibid

¹⁰ UNESCO. Gender equality objective outputs (Alternative Indicator).

Bosnia and Herzegovina, Gender Indicator

¹¹ United Nations Development Program, 2021

¹² WEF, 2021

¹³ Gender Equality Agency of Bosnia and Herzegovina, 2013

¹⁴ OECD

¹⁵ Ibid

¹⁶ WEF, 2021, pp. 24-30

¹⁷ Ministère de l'Économie, des Finances, et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, 2022



Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays de 22 millions d'habitant-es situé en Afrique de l'Ouest, entre le Sahel et les pays du Golfe de Guinée. Sa situation géographique le place actuellement au cœur d'enjeux géopolitiques forts, qui ont déstabilisé le pouvoir politique ces dernières années et ont fait place à une succession de gouvernements de transition depuis 2022. Le Burkina Faso est confronté à des attaques djihadistes récurrentes depuis 2015, ayant précipité la migration de près de 2 millions de personnes déplacées internes (PDI) au 31 décembre 2022. Reposant principalement sur l'agriculture, près de 40% de sa population vit actuellement sous le seuil de pauvreté¹⁸.

Au Burkina Faso, les femmes représentent 60% des chômeurs et rencontrent davantage de difficultés à s'intégrer dans la sphère économique. Cette situation est intrinsèquement liée aux normes de genre qui perpétuent la dépendance de la femme à une autorité masculine (père, frère, mari), sans qui peu de décisions peuvent être prises. Les violences basées sur le genre, subies dès le plus jeune âge (mutilations génitales, faible accès à l'éducation, mariage précoce, maternité) empêchent les femmes d'accéder à des opportunités économiques et sociales. Dans un pays aux faibles revenus et aux ressources naturelles limitées, la place des femmes dans l'économie du pays demeure marginale, majoritairement informelle et réduite à des tâches stéréotypées. Elle représente un défi de développement majeur.

Chiffres-clés sur les inégalités et violences de genre

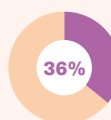
184/191 Indice de développement humain (IDH)



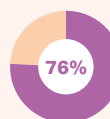
115/156 Indice mondial d'écart entre les genres



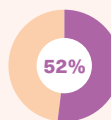
32.4 Indicateur « Institutions Sociales et Égalité Femme-Homme » (SIGI)



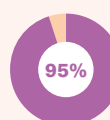
des femmes âgées de 15 à 49 ans ayant vécu ou vivant en union ont été victimes de violences domestiques, avec une prévalence de violences émotionnelles (95%), physiques (41%) et sexuelles (19%)¹⁹



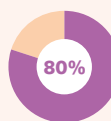
des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales²⁰



des jeunes filles ont été mariées avant l'âge de 18 ans²¹



de la population burkinabé considère l'autorisation du mari comme condition préalable au choix d'une femme de travailler²²



de l'entrepreneuriat des femmes se situe dans le secteur informel²³





Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est située dans le Golfe de Guinée, en Afrique de l'Ouest. Depuis son indépendance en 1960, ce pays de 27 millions d'habitant-es s'est fortement développé en axant son économie sur la production de café et de cacao, devenant un acteur moteur pour la région. Après plusieurs crises politiques dans les années 2000, la Côte d'Ivoire a retrouvé une stabilité institutionnelle. En termes de développement humain, la Côte d'Ivoire a accédé en mars 2023 au statut de pays à IDH moyen avec un enjeu de réduire les inégalités de développement à l'intérieur du pays. Des défis demeurent, notamment sur l'éducation²⁴ et la structuration de son économie, le secteur informel représentant 51% du PIB et 90% des emplois du pays²⁵.

La mise en place de plateforme répertoriant les violences basées sur le genre par l'État ivoirien en 2019 a contribué à mettre en relation les différents acteurs de la société civile pour une meilleure prise en charge des survivantes, même si des difficultés d'accès aux services et à des solutions d'accompagnement persistent. Concernant l'accès aux opportunités économiques, les femmes se tournent majoritairement vers un entrepreneuriat de subsistance sur des activités de vente maraîchère, produits transformés, vêtements avec peu de formalisation de leurs activités. L'État ivoirien a mis en place plusieurs programmes pour promouvoir l'entrepreneuriat des femmes et favoriser leur insertion dans la sphère économique³¹. Les discriminations et violences basées sur le genre restent toutefois prégnantes et réduisent la prise d'initiative et l'engagement des femmes dans la vie économique et politique du pays.

Chiffres-clés sur les inégalités et violences de genre

159/191

Indice de développement humain (IDH)



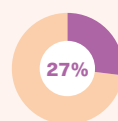
133/156

Indice mondial d'écart entre les genres

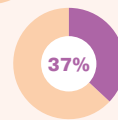


42.8

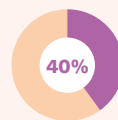
Indicateur « Institutions Sociales et Égalité Femme-Homme » (SIGI)



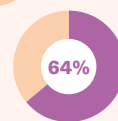
des femmes âgées de 15 à 49 ans ayant vécu ou vivant en union ont été victimes de violences domestiques²⁶



des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales²⁷



des jeunes filles ont été mariées avant l'âge de 18 ans en 2017²⁸



des femmes contre 79% des hommes approuvent fortement l'idée de créer une entreprise²⁹

Les femmes représentent **79%** des emplois vulnérables et **63%** du secteur informel³⁰

¹⁸ Banque Mondiale, 2023

¹⁹ OECD

²⁰ Excision parlons-en, 2023

²¹ Unicef, 2022

²² OCDE, Etude SIGI 2018

²³ Ibid

²⁴ 10% d'analphabétisme [13% parmi les femmes adultes, 7% parmi les hommes]. source : Banque Mondiale

²⁵ Direction générale du trésor, 2023

²⁶ Banque Mondiale, Côte d'Ivoire

²⁷ Excision parlons-en, 2023

²⁸ Fédération nationale gams, 2017

²⁹ Bamba Moustapha, Tuo Seydou Katienefoa, Duguay Benoit, 2021

³⁰ MICS, 2016

³¹ Gouvernement de Côte d'Ivoire, 2023



France

La France est un pays d'Europe de l'Ouest avec une population de 68 millions d'habitant-es. Septième puissance économique mondiale et troisième puissance économique en Europe, elle bénéficie d'une économie et d'institutions politiques stables malgré une recrudescence des inégalités économiques et sociales depuis les années 80³². Avec un score de 75.1 points sur 100, la France occupe la troisième position de l'Union européenne (UE) dans l'indice d'égalité de genre.

Malgré des ambitions affichées, les politiques publiques en faveur de l'égalité de genre restent insuffisamment dotées³⁸. L'entrepreneuriat d'opportunité des femmes en France se développe principalement dans des secteurs à dominante sociale et à plus faibles revenus, avec des difficultés accrues pour accéder aux ressources financières et à la confiance de l'écosystème entrepreneurial.

213 000

femmes déclarent avoir été victimes de violences physiques ou sexuelles de la part d'un conjoint ou d'un ex-conjoint et **94 000** femmes victimes d'un viol ou d'une tentative de viol en moyenne chaque année³⁴

À temps de travail égal, les femmes touchent **16.8%** de moins que les hommes.

Chiffres-clés sur les inégalités et violences de genre

28/191

Indice de développement humain (IDH)



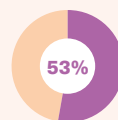
15/156

Indice mondial d'écart entre les genres

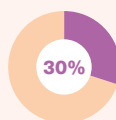


11.1

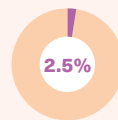
Indicateur « Institutions Sociales et Égalité Femme-Homme » (SIGI)



des femmes en France ont déjà été victimes de harcèlement ou d'agression sexuelle au moins une fois dans leur vie³³



des entrepreneurs sont des femmes en France³⁶



de femmes sont à la tête des sociétés du CAC 40³⁷

À temps de travail et métiers équivalents : les femmes touchent **5.3 %** de moins que les hommes³⁵

³² GARBINTI Bertrand et GOUPILLE-LEBRET Jonathan, 2019

³³ Nous Toutes, comprendre les chiffres

³⁴ Ibid

³⁵ Ibid

³⁶ Les Echos, 2023

³⁷ Ibid

³⁸ Le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances est doté d'un budget de 57,7 millions d'euros en 2023 sur les 785 milliards d'euros représentant le budget annuel de l'Etat (soit 0.006% du budget total de l'Etat). A titre d'exemple, la Fondation des femmes plaide pour un budget d'1 milliard par an alloué à l'égalité de genre.

³⁹ Plan International, 2023

⁴⁰ LuxDev, 2019

⁴¹ Ibid

⁴² Observatoire des inégalités, 2018

⁴³ New Europe, 2021

⁴⁴ The Portugal News, 2022

Niger

Le Niger est un vaste pays de 26 millions d'habitants, enclavé au cœur de la région du Sahel en Afrique de l'Ouest. Ce pays fait face à de nombreux défis sécuritaires, économiques, politiques et climatiques qui fragilisent son développement dans un contexte où l'extrême pauvreté (moins de 1.25 dollars par jour) concerne plus de 10 millions de personnes et où la croissance démographique dépasse largement celle économique.

Au Niger, les femmes sont particulièrement touchées par l'instabilité économique et la précarité, du fait d'un accès très restreint à la terre et à l'emploi, notamment agricole, dans un pays où l'agriculture représente 40% du PIB. La persistance de facteurs sociodémographiques tels que des taux de fécondité (7.6 enfants par femme) et de mariage précoce (75% des filles) parmi les plus élevés au monde contribuent à la marginalisation des femmes dans la société nigérienne. Bien que le pays amorce des améliorations en matière de santé et d'éducation, l'insertion professionnelle et la mise en œuvre de politiques favorables au genre demeurent des défis majeurs pour les années à venir afin de favoriser l'intégration économique et sociale des femmes.

Chiffres-clés sur les inégalités et violences de genre

189/191

Indice de développement humain (IDH)



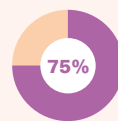
128/156

Indice mondial d'écart entre les genres

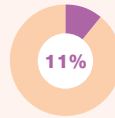


60.1

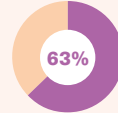
Indicateur « Institutions Sociales et Égalité Femme-Homme » (SIGI)



des filles sont mariées avant 18 ans³⁹



des femmes sont alphabétisées (19% population entière)⁴⁰



des femmes sont victimes de violences basées sur le genre⁴¹

Portugal

Le Portugal, situé au Sud-Ouest de l'Europe, abrite une population de 10 millions d'habitant-es. Après des difficultés économiques à la fin des années 2000, le Portugal a redressé son économie de nouveau fragilisée par la crise sanitaire, mais renforcée ces deux dernières années par la reprise de l'activité touristique et un faible taux de chômage. Le Portugal s'inscrit dans le contexte européen de politiques publiques favorables à l'égalité femme-homme, où l'on observe toutefois des femmes plus diplômées mais moins rémunérées, et une moindre participation générale des femmes à l'activité économique⁴².

Le Portugal a mis en place plusieurs mesures gouvernementales pour lutter contre les violences basées sur le genre, notamment par la création d'une base de données, des plateformes d'écoute et un renforcement des services d'accompagnement spécialisés. Également, des politiques publiques existent pour dynamiser l'emploi et développer l'entrepreneuriat. Avec 38% de femmes entrepreneures, le Portugal se situe au-dessus de la moyenne européenne (31%) mais présente des difficultés plus marquées concernant l'accès des femmes entrepreneures aux produits financiers et le soutien aux petites et moyennes entreprises⁴⁴.

Chiffres-clés sur les inégalités et violences de genre

38/191

Indice de développement humain (IDH)



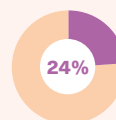
29/156

Indice mondial d'écart entre les genres

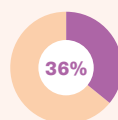


11.2

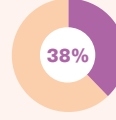
Indicateur « Institutions Sociales et Égalité Femme-Homme » (SIGI)



des femmes affirment avoir souffert de violence physique et/ou sexuelle



des femmes disent avoir souffert de violence psychologique perpétrée par le conjoint ou ex-conjoint



des entrepreneurs sont des femmes⁴³

Brève analyse comparative des contextes étudiés

Les pays ciblés par l'étude témoignent d'une diversité de réalités en ce qui concerne les inégalités de genre. Pour les pays européens, l'indicateur SIGI de l'OCDE montre un niveau très faible (France, Portugal) ou faible (Bosnie-Herzégovine) de discriminations de genre, contre un niveau moyen (Burkina Faso) voire élevé (Côte d'Ivoire) en Afrique de l'Ouest.

Il en est de même pour l'indice mondial d'écart des genres qui évalue les pays sur la répartition de leurs ressources et opportunités entre les femmes et les hommes⁴⁵. L'indice de développement humain (IDH) permet quant à lui de situer ces différents pays en combinant produit intérieur brut (PIB) par habitant-e, espérance de vie et niveau d'éducation.



Population
(en millions d'hab)



IDH
(classement)



Indice mondial
d'écart des genres
(classement)



Indicateur SIGI
(notation)

	Population (en millions d'hab)	IDH (classement)	Indice mondial d'écart des genres (classement)	Indicateur SIGI (notation)
BOSNIE-HERZÉGOVINE	3	74	76	21.8
BURKINA FASO	22	184	115	32.4
CÔTE D'IVOIRE	27	159	133	42.8
FRANCE	68	28	15	11.1
NIGER	26	189	128	60.1
PORTUGAL	10	38	29	11.2

Les pays étudiés sont donc différents par leur niveau de richesse, la mise en œuvre de politiques publiques de lutte contre les inégalités de genre ainsi que la persistance de normes et de stéréotypes de genre selon les lois et coutumes en vigueur. La comparaison de ces trois indicateurs permet de souligner la corrélation entre le niveau de développement du pays et la persistance d'inégalités de genre.

On observe également que l'exposition des femmes à des violences, quel que soit le pays, est systémique.

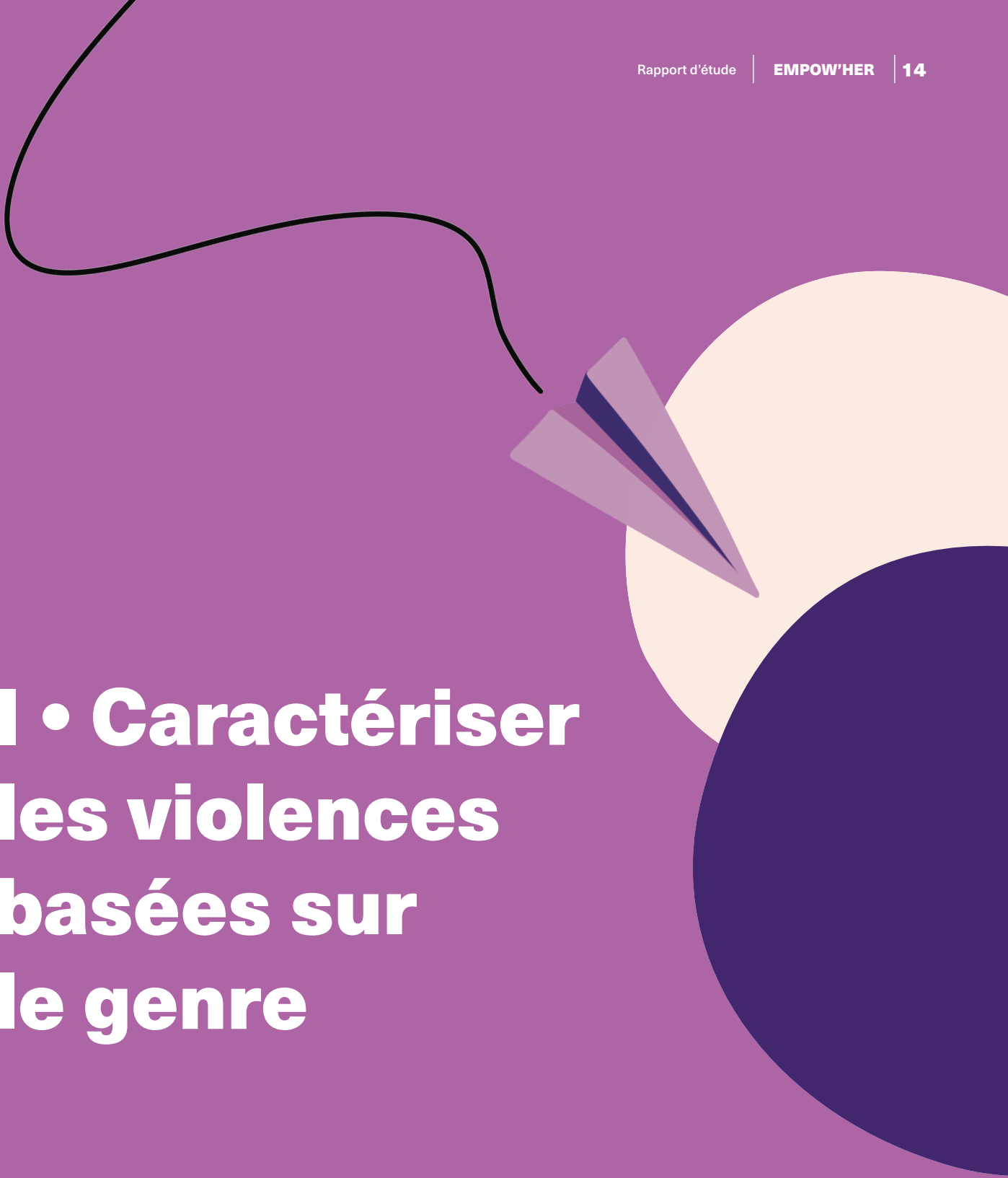
Les taux d'exposition sont similaires : 30 à 40% des femmes ont subi des violences au cours de leur vie, ce qui rejoint les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé qui estime qu'au cours de leur vie, un tiers des femmes seront exposées à des violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou d'une personne tierce⁴⁶, avec une exposition souvent précoce.

Ce constat fait état d'une exposition disproportionnée des femmes à la violence en raison de leur genre, quelle que soit la violence et le pays où elles se trouvent. C'est le point de départ de cette étude, qui souhaite apporter un éclairage sur ces différents contextes où se retrouvent des violences qui empêchent l'autonomisation économique et sociale des femmes. ■

⁴⁵ WEF, 2021

⁴⁶ OMS, 2021

I • Caractériser les violences basées sur le genre



“ Toutes les femmes vivent des violences à un moment dans leur vie.”⁴⁷



Quel que soit le contexte étudié, les entretiens et données collectées soulignent une exposition très forte aux violences basées sur le genre sous toutes ses formes.

Les violences physiques, sexuelles et psychologiques sont présentes principalement au sein du foyer ou de cercles de proximité. Les Nations Unies estiment que 736 millions de femmes dans le monde ont été confrontées au moins une fois à des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime ou d'une autre personne, hors harcèlement sexuel. Parmi elles, 87% ont subi ces violences de la part d'un partenaire intime⁴⁸.

Ces dernières sont renforcées par les violences sociales que subissent les femmes, qui trouvent leurs racines dans des normes de genre discriminantes et qui se manifestent par un accès moindre à l'éducation et à des opportunités professionnelles. L'indice SIGI (*Social Institutions and Gender Index*) de l'OCDE permet d'obtenir chaque année des données chiffrées sur la perpétuation des stéréotypes de genre qui contribuent à normaliser une culture favorisant des contextes de violence. Ainsi, selon l'indice SIGI 2023, 56% de la population mondiale considère que le travail rémunéré effectué par une mère a des conséquences négatives sur ses enfants tandis qu'au niveau mondial, les femmes consacrent 2.5 fois plus de temps au travail domestique non rémunéré (4.73 heures par jour) que les hommes (1.84 heures).⁴⁹

Les violences économiques sont définies par les Nations Unies comme des violences entraînant la dépendance financière d'une personne par le contrôle de ses ressources financières et/ou de son accès à l'éducation et à l'emploi. Elles sont souvent associées à un déséquilibre de pouvoir

entre les femmes et les hommes dans la sphère publique⁵⁰. Cet accès limité à des ressources productives (ressources financières, accès à la propriété, achat de matériel...), associé au maintien d'une autorité voire d'une tutelle masculine, s'est retrouvé dans l'ensemble des contextes étudiés et demeure un levier important de domination et d'exercice de la violence à l'encontre des femmes. Concernant les lois encadrant l'accès aux terres par exemple, l'Europe a le plus faible indice de discrimination (4/100) tandis que l'Afrique atteint un indice plus élevé (38/100), témoignant du maintien de lois informelles ou d'exceptions juridiques qui discriminent l'accès des femmes à la terre. En Europe de l'Est, la Bosnie-Herzégovine obtient un score de 25/100, ce qui souligne également la présence de règles informelles rendant plus difficile l'accès à la terre pour les femmes⁵¹. Au-delà des barrières coutumières et juridiques, d'autres obstacles se dressent puisqu'en Afrique comme en Europe, une minorité de propriétaires terriennes sont des femmes (28% en Europe, 38% en Afrique), et il en est de même pour la propriété immobilière (31% en Europe de propriétaires sont des femmes, et 40% en Afrique).

Enfin, plusieurs femmes rencontrées lors des entretiens ont mentionné des cas de violences électorales⁵² (obligation de voter comme son mari, empêchement de voter) et une moindre implication dans la vie de leur communauté (moindre accès aux instances de décision, invisibilisation de leurs actions collectives). L'indice SIGI capture un score dédié aux libertés civiles qui évalue les restrictions à l'accès et la participation des femmes aux sphères publiques et sociales, un score de 100 démontrant une discrimination totale basée sur le genre. Ce score est de 16.7 en Europe et de 36.8 en Afrique. En termes de représentativité des instances parlementaires, 67% des parlementaires européens sont des hommes contre 75% des représentants africains⁵³. →

L'exposition à ces violences et inégalités de genre transcende donc les pays, et a des conséquences dévastatrices sur les femmes. En premier lieu, un affaiblissement de la confiance en soi-même, dans un contexte où les normes culturelles continuent de conférer à la femme un rôle secondaire, principalement centré sur le travail domestique et dont il est difficile voire impossible de se libérer. Ce sentiment est renforcé par la normalisation de la violence et, dans la plupart des cas, une faible conscientisation des inégalités de genre au niveau de la société. Les entretiens ont démontré l'existence d'une chape de plomb sur l'exposition à des contextes de violence, laissant très peu d'espace de parole et de partage pour échanger et être accompagnée face à des situations de violence. La gestion des cas de violence se fait donc principalement au cas par cas, soit à une échelle individuelle à travers des stratégies de survie, soit via l'intervention d'une autorité extérieure, et dans les deux cas sans que des changements structurels soient réellement opérés.

En effet, les violences basées sur le genre s'intègrent dans des contextes socioculturels qui peuvent venir renforcer la prévalence de ces situations de violence. Par exemple, les entretiens réalisés auprès de structures d'accompagnement font état d'une difficulté plus élevée à détecter et à prendre en charge des femmes survivantes en milieu rural. Ce constat s'explique notamment par le silence entourant les cas de violence, un isolement plus fort lié à un moindre accès à des services d'aide.

En France par exemple, 50% des féminicides sont perpétrés en milieu rural, dont les territoires représentent 33% de la population⁵⁴. Plusieurs études ont démontré les facteurs aggravant l'exposition des femmes à la violence en milieu rural, comme celle de l'Observation des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine qui met en évidence un triple isolement géographique, étatique et moral pour les femmes survivantes en milieu rural⁵⁵.

Les contextes familiaux et sociaux des femmes jouent également un rôle fort sur la magnitude des violences ainsi que sur la manière dont le sujet est géré. Les entretiens menés durant l'étude ont souligné une différenciation de traitement selon le statut de la femme, qu'elle soit mariée, jeune fille, étudiante, célibataire, qui se traduit par des difficultés spécifiques liées à la réaction des proches et de la communauté (soutien, silence, rejet), nécessitant des stratégies d'accompagnement et de réinsertion spécifiques.

Enfin, a été observé un lien fort entre précarité et exposition à des situations de violence. La dépendance financière à une tierce personne (père, frère, conjoint) permet plus difficilement aux femmes survivantes de s'extraire de situations de violence⁵⁶. *La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*⁵⁷, dite Convention d'Istanbul, reconnaît la violence économique comme un type de violence domestique, sans que pour l'instant des mesures concrètes aient été mises en œuvre.

Dans ce cadre, la violence économique agit à la fois comme un obstacle à l'émancipation des femmes (peu ou pas d'accès à la propriété, à des ressources financières, à l'éducation et au travail) et comme un outil de domination qui empêche les femmes survivantes de s'extraire de contextes de violences et favorise donc la perpétuation d'autres types de violences.

C'est en quelque sorte ce que soutient le concept de "continuum de violences", initialement théorisé par Liz Kelly en 1987, à savoir que les actes de violence sexuelle ou domestique sont généralement l'aboutissement de l'accumulation de diverses formes de violence, notamment structurelles, et d'inégalités systémiques. La notion de continuum de violences fait aussi prévaloir l'idée que l'ensemble des violences genrées sont liées entre elles et qu'elles contribuent ensemble à perpétuer une culture sexiste et patriarcale. Le concept de "continuum de violences" a plus récemment fait l'objet d'une nouvelle lecture intersectionnelle, concept développé à la fin des années 80 par Kimberley Crenshaw qui met en lumière l'articulation et le renforcement mutuel des systèmes d'oppression⁵⁸, montrant comment les violences sont reconfigurées par les autres systèmes d'oppression et par les trajectoires de vie des femmes. L'intersectionnalité soutient en effet que le cumul de plusieurs discriminations produit des formes distinctes et spécifiques de violences et d'inégalités⁵⁹. La reconnaissance de ces facteurs multiples permet de distinguer et de prendre en compte différentes réalités et expériences vécues, pour mieux lutter contre l'ensemble des discriminations.

L'étude s'inscrit pleinement dans une lecture intersectionnelle du continuum de violences et part du principe que la lutte contre les violences économiques et les actions en faveur de l'indépendance financière des femmes sont essentielles pour mieux agir sur la prévention de l'ensemble des violences basées sur le genre en plus de contribuer à l'émancipation économique et sociale des femmes. ■

⁴⁷ Si non sourcées, les citations sont des verbatims anonymisés issus des entretiens réalisés dans le cadre de cette étude

⁴⁸ ONU Femmes, 2022

⁴⁹ OCDE, *Les discriminations de genre*

⁵⁰ ONU Femmes, *formes de violences à l'égard des femmes*

⁵¹ Ibid

⁵² UNOWAS, *Comprendre la violence pour mieux la prévenir*

⁵³ Ibid, *Restricted civil liberties*

⁵⁴ D'ALESSANDRO Cristina, LEVY David, REGNIER Théodore, 2021.

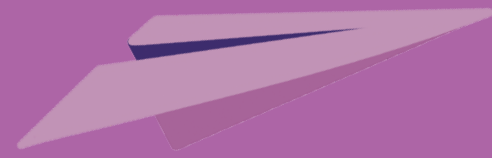
⁵⁵ DAGORN Johanna, 2021

⁵⁶ Vie Public au cœur du débat, 2021

⁵⁷ Conseil de l'Europe, 2011

⁵⁸ *Lexique de la Ligue des droits et libertés canadienne*

⁵⁹ Conseil de l'Europe, *L'intersectionnalité et la discrimination multiple*



II • Documenter l'exposition des femmes entrepreneures aux violences basées sur le genre

Introduction

Le premier axe de cette étude exploratoire vise à caractériser l'exposition des femmes entrepreneures à la violence basée sur le genre. Malgré l'existence de statistiques globales sur l'exposition à des violences basées sur le genre, il existe très peu d'études qui analysent son impact au sein de l'entrepreneuriat.

Cette enquête entend initier une première réflexion autour de l'intersection entre la violence basée sur le genre et l'entrepreneuriat des femmes par la caractérisation quantitative et qualitative des difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures.

Méthodologie

L'enquête s'est présentée sous la forme d'un questionnaire en ligne disponible en français, anglais et espagnol, d'une durée d'environ 15-20 minutes, diffusé pendant deux mois. Le questionnaire⁶⁰, à destination des femmes entrepreneures ou ayant été entrepreneures, était composé d'une quarantaine de questions sur l'exposition à des contextes de violence au cours de la vie et dans un contexte entrepreneurial, les difficultés rencontrées au lancement et pendant le développement de leur activité, et leurs besoins quant à la formation sur les violences basées sur le genre.

Les violences basées sur le genre sont un sujet sensible qui touchent à l'intimité et peuvent mener à une revictimisation, c'est-à-dire à revivre le traumatisme de leur souffrance à travers leur témoignage. Dans une démarche de protection des répondantes et de leurs données, le questionnaire a été anonymisé pour garantir la confidentialité des réponses et assurer leur sécurité.

Dans un souci de diffusion large du questionnaire, ce dernier a été diffusé au sein des écosystèmes de partenaires de Empow'Her. Cette stratégie de mobilisation a permis de collecter 200 réponses exploitables dont 71 en France, 75 dans les pays d'intervention de Empow'Her en Afrique de l'Ouest (à savoir Côte d'Ivoire, Burkina Faso et Niger) et 54 dans le reste du monde. Au total, 34 pays sont représentés dans cette étude. Parmi les répondantes, 39.5% ont reçu le questionnaire via Empow'Her, 33.3% depuis les réseaux sociaux et 19.4% par des collègues, partenaires ou amis. →

Mesures de protection des réponses

- "Trigger warning" au début du questionnaire
- Invitation à remplir le questionnaire dans un lieu discret
- Dossier interne protégé et restreint
- Conservation des données pendant 1 an
- Boîte mail protégée et dédiée à l'étude



Stratégie de diffusion de l'étude



- Prises de contact avec nos partenaires en France, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Niger
- Diffusion du questionnaire auprès des bénéficiaires actuelles ou alumni des différents programmes d'accompagnement de Empow'Her
- Mobilisation des points focaux de Empow'Her au sein de milieux ruraux pour le remplissage de questionnaires en version papier
- Diffusion sur les réseaux sociaux et au sein de communautés d'entrepreneures

LIMITATIONS ET ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

• La portée géographique de l'enquête demeure limitée.

Bien que les 200 répondantes proviennent de 34 pays, une grande majorité (73%) des réponses sont issues de 4 pays seulement, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la France et le Niger. Les résultats de cette étude ne peuvent donc pas être généralisés à une échelle globale même si les enseignements résonneront certainement avec d'autres expériences et vécus à travers le monde

- **Typologie de répondantes.** L'enquête a favorisé l'expression de toutes les identités de genre. Toutefois, l'analyse n'a pas porté sur les expériences spécifiques à

l'identité de genre faute de données suffisantes, ni à d'autres types d'oppression basés sur des marqueurs d'identité tel que que l'appartenance ethnique, la religion, la classe sociale, l'orientation sexuelle ou le handicap, ce qui pourrait faire l'objet d'études ultérieures pour renforcer l'approche intersectionnelle de l'étude.

- **Biais de sélection.** L'enquête rend compte d'une forte représentativité d'expériences de violences parmi les réponses collectées, ce qui peut s'expliquer par un biais de sélection inhérent à la méthode de collecte (réponses volontaires) et au type de public mobilisé (cibles conscientisées).

⁶⁰ <https://empow-her.com/projets/rd-sur-les-violences-de-genre/>

Profil des répondantes

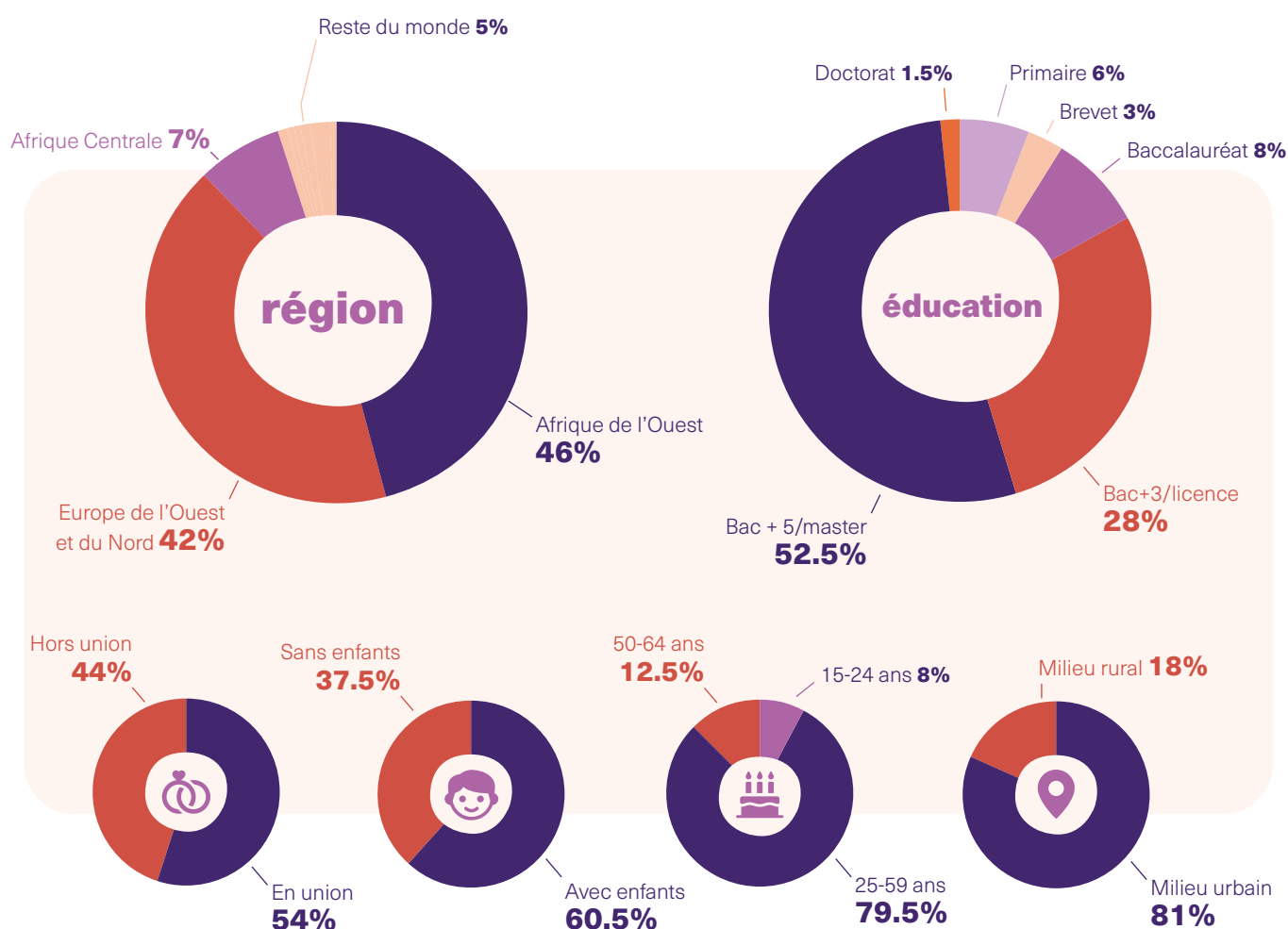
L'analyse des données a reposé majoritairement sur la comparaison de deux zones géographiques, à savoir l'Europe de l'Ouest et du Nord (42% des réponses), et l'Afrique de l'Ouest (46%) souvent couplée à l'Afrique Centrale (7%).

26%

ont initié leur projet entrepreneurial à la suite de leurs études

18.5%

des projets entrepreneuriaux sont réalisés dans le secteur du commerce



Bien que le profil des répondantes soit varié, on retrouve une certaine homogénéité quant à leur niveau d'éducation, la plupart ayant fait des études supérieures, et ayant débuté leur activité entrepreneuriale à la suite de celles-ci grâce à leurs économies personnelles. Le portrait des répondantes suggère qu'elles ont fait le choix de poursuivre un entrepreneuriat d'opportunité, basé sur leur connaissance du marché plutôt que par nécessité.

Le profil des répondantes renseigne sur les disparités régionales d'accès à l'éducation. En effet, 91.7% des répondantes avec un niveau d'éducation primaire et 83% ayant seulement le brevet vivent en Afrique de l'Ouest.

Le nombre d'enfants qui est plus élevé parmi les répondantes en Afrique de l'Ouest & Centrale (25.7% des répondantes en Afrique de l'Ouest & Centrale ont quatre enfants ou plus, contre seulement 4.5% en Europe de l'Ouest et du Nord) peut également être rapproché d'un accès plus restreint à la contraception et à l'éducation sexuelle et reproductive⁶¹.

Les résultats de l'enquête soulignent l'impact de facteurs de vulnérabilité, tels que la précarité ou le niveau d'éducation, sur le niveau d'exposition à la violence des femmes entrepreneures.

⁶¹ Equipop, fiche action DSSR en Afrique de l'Ouest, 2018

Résultats

Des inégalités de genre reconnues par les répondantes

Ce paragraphe évalue la compréhension des inégalités de genre par les répondantes. L'analyse met en avant que la plupart des répondantes connaissent le terme de violences basées sur le genre (89%). Cette terminologie amplifie la reconnaissance de la violence à caractère sexiste envers des groupes discriminés pour leur genre ou leur orientation sexuelle. Les chiffres montrent qu'elle est mieux appréhendée en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale (93.4%) qu'en Europe de l'Ouest (83.3%).

Presque à l'unanimité, les participantes considèrent que la femme est plus exposée à de la souffrance en raison de son genre (94%), et que les hommes font face à des difficultés différentes (72%) mais aussi moins nombreuses (82.5%) que les femmes au moment de lancer leur activité entrepreneuriale.



La présence d'un continuum des violences

Les réponses du questionnaire illustrent un taux d'exposition très important des femmes entrepreneures à la violence de genre de tous types et dans des contextes divers avec une certaine homogénéité entre les régions.

79.5% des répondantes disent avoir vécu des violences au cours de leur vie

Exposition des femmes entrepreneures à la violence basée sur le genre

79.5% de l'ensemble des répondantes

73% des femmes vivant en Afrique de l'Ouest

93% des femmes vivant en Afrique Centrale

82% des femmes vivant en Europe de l'Ouest et du Nord

100% des femmes vivant dans les autres zones géographiques de l'étude



Au total, 79.5% des répondantes disent avoir vécu des violences au cours de leur vie. Ce taux est particulièrement haut comparé aux chiffres mondiaux (cf. *infra* chapitre 1), ce qui s'explique en partie par le sujet et la cible de l'étude. Il démontre clairement le système de domination masculine dans lequel les femmes subissent des discriminations et des violences qui limitent leur pouvoir de décision, leurs opportunités et les restreignent dans des rôles de reproduction et de gestion du foyer. Cette exposition très importante à la violence tous pays confondus illustre la nécessité d'intégrer ces expériences dans les programmes d'autonomisation, notamment pour contribuer à adresser la violence de genre et, dans la mesure du possible, la prévenir.

Les types de violences les plus subies sur l'ensemble des zones géographiques sont les violences émotionnelles (55% des répondantes), les violences psychologiques (53.5%) et enfin les violences sexuelles vécues par 39.5% des répondantes. Les entrepreneures ont été exposées à plusieurs types de violences, dans des contextes divers, ce qui reflète une culture de la violence présente dans toutes les sphères de la société. La comparaison régionale fait ressortir une grande prévalence de violences sexuelles en Afrique Centrale (57% des répondantes), puis en Europe de l'Ouest & Nord (44%) au cours de la vie d'une femme, un taux qui atteint 30% en Afrique de l'Ouest. Ces différences peuvent s'expliquer par des agressions sexistes et sexuelles de plus en plus prises en compte dans les milieux professionnels et politiques en Europe de l'Ouest (notamment post #Metoo) qui permettent aux femmes de mieux identifier et qualifier certains comportements et agissements. Ceci n'est pas forcément le cas en Afrique de l'Ouest, où les inégalités et tabous persistent, et où les lois en place ne permettent pas ou peu aux femmes de dénoncer ces violences. On notera que les violences économiques sont peu représentées (18.5% de toutes les répondantes), elles feront le sujet d'un paragraphe dédié dans ce chapitre. →

Types de violences subies (% de répondantes)

55% Violence émotionnelle (critiques, insultes, isolement)

53.5% Violences psychologiques (intimidation, menaces, humiliations, insultes)

39.5% Violences sexuelles (viols, attouchements, harcèlement sexuel)

26% Violences physiques (coups, blessures, brûlures)

20% Violence en ligne (cyber-harcèlement, envoi de contenu pornographique non consenti)

18.5% Violences économiques (contrôle des ressources financières, interdiction de travailler, interdiction d'étudier)

8% Violences intrafamiliales (mutilation génitale féminine, mariage précoce, mariage forcé, négligence)

2% Traite des êtres humains (exploitation, exploitation sexuelle)

Les violences subies par les femmes entrepreneures ne sont pas ponctuelles, elles s'inscrivent dans un continuum de violences (cf. *infra* chapitre 1). En moyenne, une répondante subit 2.8 types de violence au cours de sa vie. Les participantes à l'enquête indiquent avoir vécu une à sept types de violences au maximum, sans que l'on sache si elles ont vécu le même type de violence plusieurs fois. Les violences qu'elles ont vécues ont été perpétrées dans plus de deux contextes différents en moyenne, et se cumulent au cours de la vie. Ainsi, les répondantes entre 15 et 24 ans et les répondantes dont l'activité était "étudiante" avant leur projet entrepreneurial sont moins nombreuses à avoir subi des violences que les répondantes entre 25 et 64 ans.

Au-delà de ce continuum, il existe un cercle vicieux par lequel la violence commise à l'égard des femmes est normalisée et continue d'être perpétuée avec impunité⁶². Les normes culturelles et sociétales qui discriminent les femmes et les filles sont reproduites au sein de la famille et entre pairs. Lorsque l'infériorisation des femmes est importante, la discrimination et la violence à l'égard de celles-ci sont souvent banalisées. En Afrique de l'Ouest & Centrale, 57.1% des répondantes indiquent que les violences basées sur le genre sont communes ou banalisées dans leur communauté ou leur pays, c'est-à-dire comprises comme n'étant pas graves (contre 44% en Europe de l'Ouest et du Nord).

On remarque enfin que 53.5% des entrepreneures connaissent des dispositifs d'aide et d'accompagnement en cas de violence de genre, bien que pourtant, elles ne soient que 15.5% à en avoir fait l'usage. La banalisation de la violence de genre couplée au tabou à laquelle elle est soumise empêche les femmes de demander de l'aide.

Le milieu professionnel, principal contexte catalyseur de violences à l'égard des femmes face auquel l'entrepreneuriat peut présenter une alternative

Le foyer, la communauté et le milieu professionnel combinés sont porteurs de respectivement 75.5% et 73% des violences en Afrique de l'Ouest & Afrique Centrale et en Europe de l'Ouest & du Nord.

En particulier, le milieu professionnel a été désigné comme le contexte le plus violent à l'encontre des femmes: 41.5% des répondantes y ont subi des violences. Les types de violences vécues dans le contexte du travail sont divers mais 59.3% des violences psychologiques et 60.9% des violences émotionnelles y sont perpétrées. Ce taux d'exposition contribue à justifier la motivation des femmes d'entreprendre à leur propre compte.

Au lancement de leur projet entrepreneurial, les répondantes souhaitent en priorité atteindre une indépendance financière (53%), mais également devenir plus autonomes, ne plus dépendre d'un employeur (souvent masculin) et avoir une plus grande liberté dans les décisions (35%). Le désir de poursuivre une passion, souvent à caractère social, et de contribuer à des changements sociétaux, notamment liés à l'égalité de genre est également mentionné.

Pour beaucoup, il s'agit d'une combinaison de facteurs.

“ **Ce qui me motive à être entrepreneure c'est d'abord, être autonome sur le plan financier. Ensuite, faire la promotion de l'entrepreneuriat et sensibiliser les jeunes filles à se lancer dans l'entrepreneuriat. Enfin, créer de l'emploi à travers mon activité qui aidera plusieurs jeunes dans la vie.** ”

Parmi les motivations exprimées, on retrouve celle de vouloir quitter le monde du salariat, de la domination patronale majoritairement masculine et d'éviter le harcèlement sexiste et sexuel. →

“ **Le besoin d'être libre, de travailler sur un sujet qui me tient à cœur, de ne pas subir les rapports de pouvoir, de ne pas vivre de harcèlement sexuel sur mon lieu de travail, de me battre pour que ça n'arrive pas aux autres.** ”

En plus de permettre une émancipation du travail salarié et des risques de violences en milieu professionnel, le contexte de l'entrepreneuriat peut également permettre aux femmes de contribuer activement à des mécanismes de prévention des violences, de protection et de promotion des femmes, comme en atteste la vision de certaines de voir dans l'entrepreneuriat la possibilité d'employer d'autres femmes pour leur donner des opportunités économiques, les retirer de milieux violents et plus largement de contribuer à un projet sociétal avec des impacts sociaux et environnementaux forts.

Le foyer est le deuxième contexte de violence le plus prononcé (39.5% des répondantes) après le milieu professionnel (41.5%), mais les disparités régionales sont considérables. En Afrique Centrale, 57.1% des répondantes ont subi des violences au sein de leur foyer contre 30.9% en Europe de l'Ouest & Nord.

Enfin la communauté est également à l'origine de beaucoup de violences. Elle est définie par des normes sociales et culturelles, i.e des règles implicites, apprises et comprises par les membres d'un groupe et qui définissent si un comportement est approprié ou non⁶³. Ces normes sont reproduites pour permettre la cohésion du groupe et celles et ceux qui en dévient risquent l'exclusion sociale. Pour 32% des répondantes, la communauté est un environnement de souffrance où sont exprimées toutes les formes de violences à taux presque égal. Pour les femmes en Afrique de l'Ouest & Centrale notamment, la communauté est la deuxième source de violences (25.2% des violences) après le foyer. En comparaison, en Europe de l'Ouest, la communauté est moins génératrice de souffrance (15.6%).

Les scores SIGI des pays africains dans les zones géographiques indiquées démontrent qu'il existe un taux élevé de discrimination au sein du foyer et une restriction des libertés physiques des femmes de la part de leur entourage⁶⁴. Le coût social du non-respect des normes communautaires de genre est élevé car les membres risquent l'exclusion et la perte du soutien collectif.

91.7% des répondantes ayant un niveau d'éducation primaire ont subi des violences, contre 67% pour les répondantes ayant atteint le niveau doctoral

Contextes de violences (% de répondantes)

41.5% Milieu professionnel (lieu et relations de travail)

39.5% Foyer (membres directs ou indirects d'une famille vivant sous le même toit)

32% Communauté (groupe social géographique qui comprend les personnes vivant à proximité et/ou partageant des normes sociales et culturelles)

16% En ligne (réseaux sociaux et autres plateformes de communication sur internet)

14.5% Milieu académique (lieu et relations scolaires ou universitaires)

9% Institutions (organismes publics ou privés qui ont comme fonction de répondre à un besoin sociétal)

5% Espace public (lieux publics dans lesquels les personnes transitent et/ou se retrouvent en dehors de leur lieu de travail et de leur foyer)

Des facteurs de vulnérabilité qui augmentent le risque d'exposition aux violences basées sur le genre

Les résultats de l'étude montrent que le niveau de précarité augmente le risque d'exposition des femmes entrepreneures à la violence. Parmi les facteurs qui entrent en compte ou qui contribuent à une situation économique précaire, le niveau d'éducation joue un rôle primordial car il influence l'accès à des opportunités d'emploi, de génération de revenus et peut donc contribuer à augmenter la dépendance financière des femmes aux hommes de leur entourage (mari, père, frère). De plus, l'éducation, l'information et les ressources économiques sont des leviers de pouvoir de décision. Sans ressources économiques, il est très difficile de quitter un foyer violent. **Ainsi, 91.7% des répondantes ayant un niveau d'éducation primaire ont subi des violences, contre 66.7% pour les répondantes ayant atteint le niveau doctoral.** On remarque aussi que 41.7% de ces femmes ont subi des violences économiques contre 0% pour les femmes titulaires d'un doctorat et seulement 12.4% pour celles avec un Bac + 5. →

⁶² Nous Toutes, Mécanismes de violence

⁶³ UNICEF, Définition des normes sociales et concepts connexes, 2021

⁶⁴ OCDE, Index SIGI

Le mariage précoce impacte directement le pouvoir de décision et d'agissement des jeunes filles et augmente leur vulnérabilité face à des situations de violence. De ce fait, cinq femmes sur huit mariées avant leur majorité ont subi des violences physiques, un taux beaucoup plus élevé que celui de l'ensemble des répondantes qui atteint 25.5%. La pauvreté étant un facteur qui contribue à la motivation de parents pour autoriser le mariage de leurs filles avant leur majorité, pour obtenir une meilleure sécurité financière et minimiser les coûts familiaux⁶⁵, ces données ne peuvent être lues et interprétées indépendamment du niveau de précarité précédemment évoqué.

Les précédents paragraphes montrent que le continuum de violence auquel sont confrontées les femmes se trouve exacerbé par des configurations économiques et sociales plus précaires, de telles configurations se retrouvant plus fréquemment dans les pays d'Afrique de l'Ouest & Centrale représentés dans l'étude. Ainsi, la moyenne des violences vécues par les femmes en Afrique de l'Ouest est de 2.9 contre 2.7 en Europe de l'Ouest & du Nord. Par ailleurs, 60% des entrepreneures ayant vécu cinq formes de violences ou plus vivent en Afrique de l'Ouest & Afrique Centrale (alors que ces pays ne représentent que 53% des répondantes au total).

Le milieu rural est souvent reconnu comme un contexte plus propice à la perpétuation de la violence, lié notamment à l'isolement et un manque d'accès à l'information et aux services d'aide, ainsi qu'à un entre soi communautaire qui promeut le silence des survivantes. Les données du questionnaire ne viennent pas renforcer un tel constat puisque 83% des répondantes en milieu rural et 79% en milieu urbain indiquent avoir été exposées à des violences. La distinction entre contexte rural et urbain se traduit plutôt dans les types de violence vécus. Les violences intrafamiliales⁶⁶ sont près de trois fois plus représentées parmi les répondantes provenant d'un milieu rural (20% des femmes en milieu rural contre 7.8% en milieu urbain), chiffre à rapprocher notamment de la réalité des pays d'Afrique de l'Ouest & Centrale où les pratiques telles que l'excision et le mariage forcé sont encore d'actualité (cf. *infra* chapitre 1). La traite humaine n'est pas directement abordée dans cette étude mais quatre femmes indiquent l'avoir subie, dont trois vivant en milieu rural et en Afrique de l'Ouest. La dimension de la ruralité s'avérant particulièrement dimensionnante dans les facteurs contribuant à l'exposition à la violence, ce sujet a fait l'objet d'un approfondissement dans le troisième chapitre de cette étude.

Les violences économiques sont majoritaires dans les pays à faible revenu, où l'accès des femmes aux ressources foncières et patrimoniales est limité. 64.9% des violences économiques sont perpétrées en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale (22.6% des entrepreneures dans ces pays l'ont subi). Plus précisément, les pays dans lesquels ces violences sont les plus présentes sont le Sénégal (42.9% des répondantes), la République Démocratique du Congo (27.3%)

et le Niger (22.7%). Ces pays détiennent des scores très faibles sur l'index SIGI, notamment en matière d'accès aux ressources productives et financières, ce qui démontre une perpétuation très forte de stéréotypes de genre et de normes qui contribuent à une société inégale et discriminante envers les femmes (41.8 pour le Sénégal, 47.1 pour la RDC et 60.3 pour le Niger)⁶⁷. En comparaison, seulement 10.7% des répondantes en Europe de l'Ouest et du Nord disent avoir souffert de violence économique.

La présence de violences économiques au sein d'une société entraîne un moindre impact de l'entrepreneuriat des femmes et la perpétuation de la dépendance financière. Plus largement, la présence de facteurs socioculturels défavorables aux femmes (niveau d'éducation, accès à la propriété, isolement rural, entre autres) impacte négativement leur exposition à des violences. Le continuum de violence préalablement exposé constitue donc également un frein à l'émancipation économique et sociale des femmes entrepreneures. L'enquête s'intéresse également à mieux comprendre le rôle de l'entrepreneuriat comme catalyseur de violences et/ou de levier d'autonomisation économique pour les femmes.

Un entrepreneuriat caractérisé par un accès difficile aux financements qui renforce l'exposition à des violences notamment de nature économique

La majorité des répondantes n'ont utilisé qu'une seule méthode de financement pour commencer leur activité entrepreneuriale (77%). Pour 63.2% des répondantes, il s'agit de leurs économies personnelles.

Dans toutes les régions, l'accès au financement est désigné comme la plus grande des difficultés au moment de lancer un projet: 63% des répondantes l'ont indiqué comme étant l'un des trois obstacles les plus importants. En comparaison, la difficulté à trouver des partenaires intéressés a été désignée comme une difficulté principale par 28% des entrepreneures. Il existe une réelle disparité entre l'accès aux ressources financières pour les entrepreneures en Europe de l'Ouest et du Nord et celui des autres régions. L'accès au crédit, bien qu'il soit faible dans toutes les régions, est plus cité en l'Europe de l'Ouest (13.6%) qu'en l'Afrique de l'Ouest & Centrale (7.7%). Le refus des institutions économiques de soutenir une activité entrepreneuriale est également une moindre contrainte pour les entrepreneures en Europe (8.2% des difficultés) alors qu'il est le deuxième frein à l'entrepreneuriat en Afrique de l'Ouest & Centrale (14.2%) après l'accès aux financements (31.3%). Dans ces pays, l'aide des entités privées et publiques telles que les banques, les entreprises, le gouvernement et les institutions est moins développée, en particulier pour le secteur des microentreprises, des petites et moyennes entreprises (PME) et pour le secteur informel. →

⁶⁵ *Girls not Brides, 2023*

⁶⁶ mutilations génitales féminines, mariage précoce, mariage forcé et négligence selon notre questionnaire

⁶⁷ *OCDE, Social Institutions & Gender Index*

Difficultés au moment du lancement



N°1

Difficulté d'accès à des financements

- pour 31.3% des répondantes en Afrique de l'Ouest & Centrale
- pour 19.3% en Europe de l'Ouest

N°2

Refus des institutions économiques

pour 14.2% des répondantes en Afrique de l'Ouest & Centrale

La difficulté à trouver des partenaires volontaires pour 12.8% en Europe de l'Ouest

Solutions de financement

- 13.6% ont pris un crédit en Europe de l'Ouest et 7.7% en Afrique de l'Ouest & Centrale
- 10.8% ont emprunté de l'argent à leur famille en Afrique de l'Ouest & Centrale et 9% en Europe de l'Ouest

Face à l'absence ou à la faible portée des dispositifs de soutien en général, les femmes entrepreneures se tournent alors vers leurs cercles familiaux. Ces derniers constituent la source d'aide externe principale pour toutes les entrepreneures : 62% des répondantes ont reçu un appui de la part de leur famille, sans qu'il ne soit forcément financier. La nature du soutien obtenu est principalement morale (41%) ou sous la forme de conseils et de recommandations (23.6%). Pourtant, le recours à la famille à travers un emprunt d'argent est courant (20.6% des répondantes) lorsque les entrepreneures rencontrent des difficultés d'accès à des financements, notamment en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale où les sources d'apports financiers sont limitées. Les femmes y résidant dépendent en grande partie des membres de leur famille pour débiter et parfois pérenniser leur activité : 58.3% des répondantes qui empruntent à leur famille se trouvent dans ces régions.

Sans que le recours à un système de solidarité intra familiale soit une tare dans l'absolu, il génère ou accentue une dépendance financière qui elle-même renforce le risque de violence économique. En effet, 22.2% des femmes qui disent ne pas être indépendantes ont vécu un abus économique, contre 12.1% pour celles qui se considèrent indépendantes. Parmi les entrepreneures ayant emprunté de l'argent à leur famille pour débiter leur activité, 41.7% ont vécu des violences au sein même de leur foyer. La violence économique est le type d'abus le plus perpétré au sein du foyer lorsque les femmes dépendent de leur famille. En comparaison, celles qui ont commencé avec leurs économies personnelles subissent en premier lieu des violences psychologiques et émotionnelles.

Même si la majorité des répondantes disent être financièrement indépendantes grâce aux revenus de leur activité entrepreneuriale (66%), ce chiffre est plus faible en Afrique de l'Ouest & Afrique Centrale (63.2%) qu'en Europe de l'Ouest et du Nord (72.6%).

Parmi ces femmes, 68.6% gardent et gèrent elles-mêmes leur revenus et une très faible proportion indique ne pas avoir le contrôle du produit de leur entreprise (6.8%). Pour trois d'entre elles (basées en Afrique de l'Ouest et Centrale), ce sont leurs maris qui en sont responsables. Pour le reste des entrepreneures, leur revenu est réinvesti directement dans leur projet, géré par l'association qu'elles ont créé ou bien utilisé pour couvrir les dépenses journalières, notamment pour les dépenses liées à la prise en charge d'enfants.

Les violences économiques ne sont que peu représentées parmi les types des violences vécues au cours d'une vie (8.3% des occurrences de violences) mais elles sont presque doublées dans le cadre du projet entrepreneurial (13.9%). Le chiffre est particulièrement marquant en Afrique Centrale où la violence économique est la forme la plus prévalente dans le cadre de l'entrepreneuriat (25%), bien qu'elle soit presque insignifiante au cours d'une vie dans cette région (2.4%). **L'entrepreneuriat, vécu par les femmes à travers les contraintes exposées ci-dessus (accès limité aux ressources productives), contribue donc directement à une exposition accrue des femmes aux violences de nature économique.**

Le foyer, source de backlash face aux aspirations entrepreneuriales des femmes, en particulier en Afrique de l'Ouest et Centrale

Le foyer renferme de la violence tout au long de la vie d'une femme y compris dans le cadre de son activité entrepreneuriale. L'engagement des femmes dans une activité économique peut s'accompagner de représailles de la part de l'entourage et de la communauté, notamment dans les milieux où les stéréotypes de genre insistent sur le rôle principalement ou uniquement domestique des femmes.

Les projets des femmes entrepreneures ont été mal ou très mal accueillis dans 20.5% des cas, avec des différences régionales considérables qui illustrent un moindre soutien en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. Seulement 14.3% des répondantes en Europe de l'Ouest et du Nord ont vu leur projet rejeté, contre 25.7% des répondantes dans ces deux régions d'Afrique.

Le mauvais accueil du projet par les proches n'est pas sans conséquences car il impacte l'accès aux financements familiaux auxquels ont souvent recours les femmes pour commencer une activité (cf *infra* chapitre 3). Lorsque les proches sont réticents face à leur projet, seulement 7% des femmes entrepreneures reçoivent un soutien de la part de leur famille contre 44.5% quand le projet est bien accueilli par l'entourage. Il semble alors plus difficile d'emprunter de l'argent à sa famille lorsqu'elle désapprouve l'activité entrepreneuriale : seulement 12.5% des répondantes ont emprunté auprès de leur famille en cas de désaccord, contre 50% lorsque l'entourage acceptait le projet. →

Il semble enfin exister une corrélation entre les foyers où les projets sont mal accueillis et les foyers où l'exposition à des violences est forte. Si les données de l'enquête ne nous permettent pas de comparer le niveau de violences avant et après le lancement d'une activité entrepreneuriale, on observe néanmoins que les répondantes sont 21.9% à subir des violences au sein d'un foyer où le projet est mal accueilli, contre 6.5% dans les foyers où il est accepté. Ces violences sont majoritairement de nature émotionnelle et psychologique mais des violences physiques y sont également perpétrées. On peut tirer de ces observations que le choix d'une femme de se lancer dans l'entrepreneuriat sera peu soutenu, voire empêché, dans des foyers où existe un fort taux d'exposition aux violences, et faire l'hypothèse que ces violences peuvent s'intensifier pour contrer le désir d'émancipation de ces femmes, et représenter un frein extrêmement important au fait de se lancer dans une nouvelle activité.

La communauté, un frein supplémentaire pour les entrepreneures et 2^{ème} contexte principal des violences à leur rencontre

Selon les témoignages et chiffres recueillis, la communauté est un acteur majeur de violence à l'égard des femmes entrepreneures, notamment en Afrique de l'Ouest & Afrique Centrale où l'entrepreneuriat des femmes peut représenter une transgression des normes de genre qui consacrent l'image de la femme sous dépendance financière et décisionnelle d'une figure masculine.

“ [L'entrepreneuriat peut être une source de violence] parce que dans notre contexte, si les femmes entrepreneures ne sont pas taxées de femmes aux mœurs légères, elles sont effrontées (elles veulent porter la culotte)... ”

La désapprobation ou l'indifférence de la communauté face aux projets entrepreneuriaux des femmes (40%) entraîne conséquemment un moindre soutien : seulement 6.6% indiquent avoir été soutenues par leur communauté. Au-delà d'une absence d'engagement, **il faut surtout noter que la communauté est la deuxième origine des violences commises dans le cadre de l'entrepreneuriat des femmes** (28.9% des cas de violence sont perpétrées par la communauté), après le milieu professionnel (32.2% des cas de violences).

Cela suppose que la communauté joue un rôle spécifique en empêchant les femmes à démarrer une activité entrepreneuriale, et constitue un frein à la pérennisation de leur projet. Ce rôle est plus prononcé dans les pays d'Afrique de l'Ouest & Centrale où 35.1% des violences commises dans le cadre de l'entrepreneuriat le sont par la communauté, contre seulement 12.9% en Europe de l'Ouest et du Nord.

Parmi l'ensemble des réponses, 62.5% des violences économiques perpétrées dans le cadre de l'activité entrepreneuriale sont commises par la communauté contre 28.1% par le foyer, ce qui suggère que le contrôle et déni des ressources ne se déroule pas uniquement au sein de la sphère privée et que la communauté représente une source de violences de nature économique très forte. De plus, la communauté est à l'origine de 66.7% des violences psychologiques et 50% des violences sexuelles.

La communauté est la deuxième source des violences commises dans le cadre de l'entrepreneuriat des femmes, après le milieu professionnel.

Dans la mesure où la conduite d'une activité entrepreneuriale entraîne fréquemment des échanges avec divers acteurs issus du cadre communautaire, le risque de s'exposer en tant que femme à un surcroît de violence n'est pas négligeable. Il apparaît alors impératif de considérer le rôle de la communauté lors de la mise en œuvre de programmes qui soutiennent les femmes dans leur autonomisation.

La double-peine qui met en péril les projets entrepreneuriaux des femmes : charge mentale personnelle et professionnelle

L'exercice d'une activité professionnelle, y compris entrepreneuriale, expose les femmes à devoir gérer leurs tâches professionnelles en plus d'une charge domestique qui se répartit - à leur détriment - de manière inégale entre les membres d'un même foyer. Ainsi, il n'est pas étonnant de voir la charge mentale (ou le fait de devoir penser aux tâches ménagères en plus de son activité professionnelle) comme étant la difficulté la plus fréquemment désignée par les femmes entrepreneures pouvant mettre en péril leur projet. statistique accentuée dans le cas des répondantes mariées et ayant des enfants. Pour beaucoup, la charge de travail domestique met également à risque leur activité. De nombreuses études montrent que les femmes, en plus de leur activité rémunérée, portent la responsabilité de réaliser le travail domestique non-rémunéré, ce qui limite leur temps à consacrer au développement de leur projet professionnel et les mettent à risque de s'épuiser physiquement et moralement⁶⁸. →

“ Les violences émotionnelles au quotidien [mettent à risque mon projet entrepreneurial]: harcèlement de rue sur le chemin du travail, situations de violences autour de moi et parmi les publics rencontrés, dimensions du care dans mon activité (milieu très majoritairement féminin), surmenage émotionnel et risque burn out permanent. ”

⁶⁸ Fleche, Sarah, Anthony Lepinteur and Nattavudh Powdthavee, 2018

Cette double charge est d'autant plus importante car les chiffres démontrent une quasi-absence de soutien pour mieux répartir les tâches domestiques et la prise en charge des enfants : seulement 11% des répondantes affirment avoir reçu de l'aide respectivement dans ces deux domaines.



la charge mentale

54.4%

des entrepreneures désignent la charge mentale comme une difficulté pouvant mettre en péril leur activité

59.3%

pour les femmes mariées avec des enfants

58.3%

pour les femmes mariées

51.1%

pour les femmes non mariées

la charge de travail domestique

37.5%

des entrepreneures désignent la charge de travail domestique comme une difficulté pouvant mettre à risque leur activité

47.2%

pour les femmes mariées avec des enfants

42.6%

pour les femmes mariées

32.9%

pour les femmes non mariées

La charge mentale semble moins importante en d'Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale où 48.1% des répondantes indiquent en souffrir (contre 64% en Europe de l'Ouest et du Nord). Pourtant, les chiffres montrent que parmi les femmes qui ont été soutenues en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale, seulement 4.3% ont été aidées avec une prise en charge des enfants et 5.4% ont reçu un soutien au niveau des tâches domestiques.

L'Europe de l'Ouest concentre 75% de ces deux formes d'aide. Il est possible que l'importance de freins palpables tels que le manque de financement, le refus des institutions financières ou la difficulté à trouver des partenaires volontaires obscurcissent les obstacles non-quantifiables comme les tâches ménagères, et donc soient moins considérés.

Des femmes entrepreneures confrontées au manque de considération de la part de leur écosystème et à une estime de soi en berne

La première difficulté rencontrée par les entrepreneures lors du lancement du projet est le manque de considération (47%), suivi par le manque de confiance de la part des autres (36%). En plus de freiner le démarrage d'une activité, le manque de prise au sérieux est désigné par 42.5% de femmes comme pouvant mettre à risque un projet. Enfin, 38.5% d'entrepreneures disent avoir souffert de manque de considération pendant leur travail et 28.5% ont subi des moqueries dans le cadre de leur activité entrepreneuriale. Celles pour qui le projet n'a pas été bien accueilli par les proches ou la communauté décrivent un manque de prise au sérieux de leur entourage et des commentaires sexistes.

“ J'ai été remise en question personnellement : mon projet est sans intérêt, je ferais mieux de régler mes problèmes avec mon conjoint. ”

“ Mes proches pensent que les activités entrepreneuriales ne sont pas faites pour les femmes mariées. ”

Ces témoignages illustrent la remise en cause systématique des capacités des femmes dans le monde professionnel et de l'absence de considération pour toute activité qui pourrait les distraire de leurs devoirs familiaux et maritaux.

Couplé au manque d'estime de la part des autres, le manque de confiance en soi des entrepreneures freine également le démarrage de leur activité professionnelle indépendante. 34.5% disent être confrontées à un manque d'estime de soi, un chiffre plus important en Europe de l'Ouest & du Nord où 50% en souffrent contre 23.6% en Afrique de l'Ouest & Centrale. L'intériorisation de certains stéréotypes sexistes qui véhiculent l'image de femmes moins capables de réussir professionnellement est une barrière principale au développement personnel et professionnel des femmes⁶⁹.

La discrimination et la violence de genre contribuent également à perpétuer ce sentiment et renforcer le syndrome de l'imposteur-ice⁷⁰. Cette statistique nous invite à nous interroger sur le type d'accompagnement pouvant contribuer à la fois à déconstruire ces préjugés de manière structurelle tout en invitant les femmes à prendre confiance en elles-mêmes. →

⁶⁹ Benjamin Badia, Florence Brunet, et Pauline Kertudo, 2013

⁷⁰ Tendance psychologique à la peur et à la remise en question [Association Médicale Canadienne, 2020](#)

Des violences inhérentes à l'activité entrepreneuriale des femmes

42.5% des répondantes ont subi des violences dues à leur activité entrepreneuriale et 45.5% ont été témoins de violence à l'encontre d'entrepreneures, des chiffres particulièrement importants qui concernent donc presque une entrepreneure sur deux.

Parmi ces occurrences, on retrouve un taux élevé de violences émotionnelles (28.9%), de violences psychologiques (23%) et de violences sexuelles (12.5%), que certaines entrepreneures souhaitaient pourtant éviter en quittant le salariat. À ces violences s'ajoutent des propos sexistes subis par 25% des répondantes ainsi que des cas de harcèlement à caractère sexuel pour 11.5% d'entre elles.

“ Ils pensent que parce que nous sommes des femmes, nous sommes prêtes à avoir n'importe quel type de relation avec les clients. ”

“ On ne sait jamais si on va être prises au sérieux. ”

Malgré la mise en place de stratégies pour se protéger du harcèlement sexuel, le monde de l'entrepreneuriat en est tout de même porteur : 9% des répondantes indiquent avoir reçu des propositions de rapports sexuels contre des faveurs pour faire avancer leur projet, 66.7% d'entre elles vivant en Afrique de l'Ouest. Pour certaines, l'entrepreneuriat devient un facteur d'exposition supplémentaire dans la mesure où leur activité les expose à de telles violences sexuelles à l'occasion de la recherche de partenaires, de fournisseurs ou de clients. Une entrepreneure s'est vue exclue de son secteur d'activité en tentant d'échapper au harcèlement sexuel.

“ En voulant éviter d'être confrontée au harcèlement et en refusant de jouer le jeu de certains, je me suis grillée avec une partie de la profession. ”

“ Les femmes sont vulnérables. Beaucoup de harcèlement sexuel pour avoir des marchés, un grand manque de respect. ”

Source des violences subies dans le cadre de l'activité entrepreneuriale (% des violences)

- milieu professionnel: **32.2%**
- communauté: **28.9%**
- foyer: **16.1%**
- en ligne: **13.4%**
- institutions: **7.4%**
- milieu académique: **2%**

A la question de savoir si l'entrepreneuriat pouvait être source de violence, beaucoup n'ont pas su ou souhaité y répondre (14.5%). Parmi les répondantes, 59% ont répondu positivement en mettant en avant plusieurs raisons parmi lesquelles le risque de faire face aux refus des institutions économiques et des partenaires et le manque de soutien, d'accompagnement et de protection sociale en considération du risque financier induit. Enfin, nombreuses sont celles qui identifient l'entrepreneuriat comme un monde masculin, qui, au même titre que la société, possède des codes sexistes qui contribuent à la dévalorisation des femmes et à leur objectification sexuelle, les rendant plus vulnérables face à la violence de genre.

“ Il m'a été expliqué qu'une femme ne pouvait s'en sortir qu'en étant sous la protection de quelqu'un de puissant, sous-entendu un homme. ”

“ On y rencontre les mêmes violences que dans le salariat classique mais on y est encore plus exposée car il n'y a pas de rempart. ”

Ainsi, même si l'entrepreneuriat peut être une solution à la violence rencontrée dans le salariat et vecteur d'une certaine autonomie, les porteuses de projet perdent également une certaine forme de protection en se retrouvant en première ligne face à des situations de violence qui émanent de contextes variés. Si la cible de cette étude ne nous permet pas de comparer l'exposition des femmes à la violence selon leur statut professionnel (salariée/indépendante/etc.), on observe néanmoins que l'entrepreneuriat peut être une source de violence supplémentaire pour les femmes au cours de leur vie.

Malgré ce constat, seulement 13% des répondantes ont participé à des programmes d'accompagnement qui prenaient en compte leurs expériences de violence. Ce décalage souligne la nécessité des acteur·ices engagé·es dans l'accompagnement à l'entrepreneuriat à intégrer ce vécu pour répondre aux besoins des porteuses de projet et les conduire à l'autonomie. →

Conclusion

Ce chapitre met en lumière un taux d'exposition très élevé des femmes entrepreneures à la violence basée sur le genre. Au cours de sa vie, une femme entrepreneure va subir plusieurs types de violences provenant de sources variées (foyer, communauté, milieu professionnel, institutions, etc.). Cette exposition est exacerbée par des situations de précarité qui apparaissent comme prédominantes dans certains pays, notamment dans ceux à faibles revenus.

Pour de nombreuses femmes, l'entrepreneuriat incarne alors une solution pour s'affranchir d'un milieu personnel ou professionnel, à dominance masculine et générateur de violences, notamment à caractère sexiste et sexuel. En se lançant dans une démarche entrepreneuriale, les femmes recherchent de l'indépendance financière et une meilleure intégration dans la prise de décision.

Pourtant, les nombreux freins à l'entrepreneuriat, notamment l'accès encore et toujours limité aux ressources financières, l'absence de considération de la part de son entourage ou encore l'existence d'une forte charge mentale mais contribuent non seulement à empêcher le pouvoir émancipateur de l'entrepreneuriat, mais également à faire de ce dernier un facteur aggravant dans l'exposition des femmes aux violences basées sur le genre. L'entrepreneuriat, parce qu'il se développe dans un système structurellement défaillant, ne parvient pas toujours à sécuriser l'indépendance financière des femmes qui entreprennent et accroît notamment considérablement leur risque de vivre des violences de nature économique.

Le milieu entrepreneurial peut également lui-même générer de la violence envers les femmes qui sont perçues comme sortant du rôle qui leur est assigné par la société, et qui en cela s'exposent à plus de violences de la part de leur entourage ou de leur communauté.

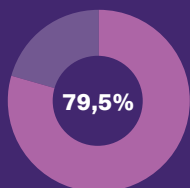
Les femmes entrepreneures font donc face à des difficultés systémiques qui non seulement se reproduisent dans le milieu de l'entrepreneuriat, mais se trouvent également décuplées par certains facteurs de vulnérabilité (niveau économique, milieu rural, niveau d'éducation). C'est ainsi qu'on observe d'importants écarts dans l'exposition à la violence basée sur le genre entre les régions d'Afrique de l'Ouest et Centrale et l'Europe de l'Ouest et du Nord.

Ces données permettent de documenter la nécessaire prise en compte des expériences de violences des femmes entrepreneures dans les programmes d'accompagnement. Elles doivent aussi alerter l'ensemble des acteur-ices engagé-es pour l'égalité de genre à promouvoir un réel changement sociétal. ■



Chiffres-clés de l'enquête

L'exposition aux violences des femmes entrepreneures



de répondantes ont subi des violences au cours de leur vie

En moyenne au cours de leur vie, les entrepreneures vivent près de

3 types de violence

dans au moins

2 contextes différents

La précarité renforce l'exposition aux violences

92% des répondantes ayant un niveau d'éducation primaire ont subi des violences,

contre 67% pour les répondantes ayant atteint le niveau doctoral

60% des répondantes ayant vécu 5 types de violence ou + vivent en Afrique Centrale & Afrique de l'Ouest (pays à faible revenu)

64.9% des violences économiques sont commises en Afrique Centrale & Afrique de l'Ouest

20% des femmes en milieu rural **contre 7.8%** en milieu urbain ont vécu des violences intrafamiliales

Top 3 des violences subies

55% violences émotionnelles

53.5% violences psychologiques

39.5% violences sexuelles

Top 3 des contextes/sources de violences

41.5% milieu professionnel

39.5% foyer

32% communauté

L'impact des violences basées sur le genre sur l'entrepreneuriat des femmes

La dépendance financière des entrepreneures

63% des répondantes désignent l'accès aux financements parmi les plus grandes difficultés au moment de lancer leur projet

21% se tournent vers leurs familles pour un apport financier

22.2% des entrepreneures se disant dépendantes financièrement ont vécu des violences

Les barrières liées à des stéréotypes de genre et à l'infériorisation des femmes

54.4% des entrepreneures désignent la charge mentale comme une difficulté pouvant mettre en péril leur activité

Seulement 11% reçoivent de l'aide avec les tâches domestiques et la prise en charge des enfants

47% des répondantes désignent le manque de considération comme étant la première difficulté au moment de lancer leur projet

34.5% disent être confrontées à un manque d'estime de soi

Foyer et communauté, sources de freins supplémentaires et de backlash

Dans les foyers où les projets entrepreneuriaux sont mal accueillis, **21.9%** répondantes y subissent aussi des violences

Dans le cadre de l'activité entrepreneuriale, la communauté est à l'origine de **66.7%** des violences psychologiques et de **50%** des violences sexuelles recensées par les participantes

L'impact des violences basées sur le genre sur l'entrepreneuriat des femmes

42.5% des répondantes ont été confrontées à au moins un type de violence dans le contexte de leur activité entrepreneuriale

25% des femmes entrepreneures ont subi des propos sexistes dans le cadre de leur activité

15.5% ont subi du harcèlement à caractère sexuel dans le cadre de leur activité

Les violences économiques sont plus importantes dans le cadre d'une démarche entrepreneuriale (**13.9%**) qu'au cours de la vie (**8.3%**) des femmes entrepreneures

Seulement 13% des répondantes ont participé à des programmes d'accompagnement prenant en compte le sujet des violences basées sur le genre

“ J'ai la conviction que tous les milieux (en particulier professionnels) peuvent être source de violences s'ils sont moteurs d'émancipation financière et de réussite, deux éléments encore difficiles à accorder aux femmes. ”

A decorative graphic on the right side of the page. It features a black line that starts from the left, loops upwards and to the right, and then ends near a 3D pie chart. The pie chart is divided into three segments: a light purple segment, a dark purple segment, and a medium purple segment. The chart is positioned over a large, light yellow circle and a large, dark purple circle.

III • Favoriser l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural



Profil des entretiens réalisés

50 femmes participantes

16 entretiens individuels

2 pays Côte d'Ivoire & Bosnie-Herzégovine

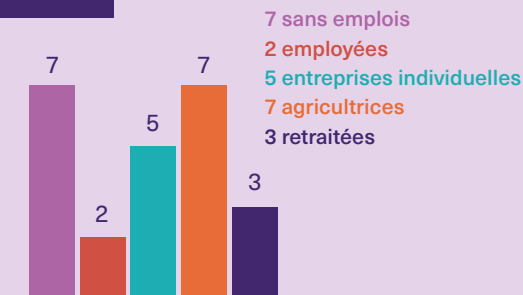
Bosnie-Herzégovine

Participant·es

24 femmes participantes



Activités



15

+50 ans

9

-50 ans

2 président·es d'association locale

3 membres de conseil municipal

1 représentant religieux

Côte d'Ivoire

Participant·es

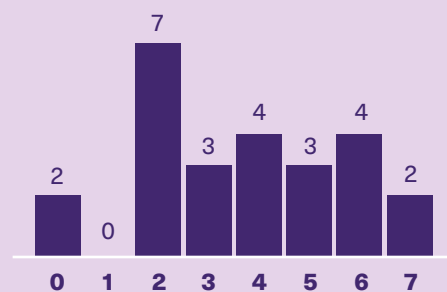
26 femmes participantes

Activités

toutes agricultrices et membres de coopératives



Nombre d'enfants



16

16 femmes mariées

5 divorcées

1 veuve

4 célibataires

5

1

4

4 agriculteurs membres de la coopérative

5 femmes leaders de communauté

1 président d'association locale

Les entretiens menés auprès des membres de communautés rurales en Côte d'Ivoire et en Bosnie-Herzégovine confirment la forte exposition des femmes aux violences basées sur le genre sous toutes ses formes, ainsi qu'une banalisation de la violence au sein de ces communautés. Les femmes sont particulièrement exposées aux violences au sein du foyer, qui s'imbriquent dans un continuum de violences précédemment défini, et ce dès l'enfance.

En Côte d'Ivoire par exemple, les focus groupes ont mis en avant les violences au sein du couple ou dans l'entourage proche, qui s'ajoutent à une violence sociale continue (la femme est moins éduquée et/ou réduite à un travail domestique, exposée aux mutilations génitales et au mariage précoce), économique (la femme ne perçoit pas de revenus substantiels et demeure dépendante d'une autorité masculine) et politique (peu ou pas de droits à la participation citoyenne, le vote étant supposé être conforme à celui de la figure patriarcale). En Côte d'Ivoire, l'indice SIGI révèle que 70% de la population considère qu'un homme doit décider si une femme peut travailler ou pas⁷¹. En Bosnie-Herzégovine, 35% des femmes et 48% des hommes pensent qu'une femme doit obéir à son mari même si elle n'est pas d'accord⁷².

La diversité des profils rencontrés lors des focus groupes a permis de souligner que la participation préalable des femmes à des formations dédiées à ces sujets contribue à une prise de conscience sur leur exposition à des inégalités et des violences liées à leur genre, et permet de les caractériser pour mieux les combattre.

Le plus souvent, l'existence d'une activité économique ne permet pas aux femmes interviewées de créer suffisamment de revenus pour fuir la violence ou s'émanciper socialement. On observe ainsi un lien fort entre exposition aux violences et précarité : la violence économique entraîne la précarité qui empêche les femmes de s'extraire de contextes de violences domestiques. Ce constat est renforcé par un accès très limité à la propriété et à un emploi stable. En Côte d'Ivoire comme en Bosnie-Herzégovine, aucune des 50 femmes présentes lors des focus groupes ne s'est déclarée indépendante financièrement.

Par ailleurs, l'activité entrepreneuriale en milieu rural peut également être source de violences, notamment face à des clients. En Côte d'Ivoire, les femmes ont témoigné de situations de racket et d'impayés, ne générant aucune réaction de leur part de peur de représailles, ainsi que du sentiment de manque de pouvoir de décision pour fixer les prix ou négocier face aux acheteur-euses.

En Bosnie-Herzégovine, les focus groupes ont permis d'identifier certains contextes de violence, notamment au sein de la vie conjugale, et l'existence de pressions psychologiques et d'injonctions de genre (se marier, avoir des enfants) ayant empêché des trajectoires individuelles (renonciation à l'université). Une étude récente montre que les femmes bosniennes sont principalement exposées à

des violences psychologiques (42%), physiques (24%) et sexuelles (6%) au cours de leur vie, et que la prévalence de la violence domestique est plus forte en milieu rural (49.2%) qu'en milieu urbain (44.3%)⁷³.

Toutefois, malgré les données et témoignages recueillis dans ces deux pays, les entretiens ont souligné la chape de plomb entourant les violences basées sur le genre. Les femmes se retrouvent avec très peu d'espace de parole disponible pour que ces sujets soient partagés et entendus. En milieu rural, ce constat est renforcé par la vie en communauté, où la plupart des personnes se connaissent au sein d'un cercle fermé, et où il est impératif de ne pas briser une harmonie relative en ostracisant les auteur.ices de violence, souvent parfaitement intégrés-es dans le collectif (cf. *infra* chapitre 1). En Côte d'Ivoire, les traditions et coutumes contribuent également à perpétuer cette loi du silence, car les normes sociales sont le plus souvent en faveur de l'homme, générant un risque de représailles fort (être renvoyée dans le foyer marital, perdre ses enfants, violences de la part de la belle-famille, etc.).

Ce renversement de la culpabilité contribue à faire taire les femmes et à minimiser les violences, quand au contraire les victimes qui oseront prendre la parole seront stigmatisées voire exclues de la communauté. Les femmes mettent alors en place des stratégies individuelles "de survie" pour éviter la violence et conserver les revenus de leurs activités, en cachant leur argent notamment. L'inversion de la culpabilité se retrouve dans la plupart des cas de violence, au même titre que l'isolement, la dévalorisation, la peur et l'impunité, et constitue un mécanisme de violence à combattre⁷⁴.

Il existe cependant des interstices où se glissent la parole et une prise en charge des contextes de violence. Au sein des communautés rurales, le chef de village, les leaders communautaires ou religieux sont autant de figures d'autorité (quasiment exclusivement masculines...) qui peuvent agir comme médiateurs. Les entretiens réalisés auprès d'hommes engagés dans leurs communautés sont toutefois éclairants sur l'écart de perception entre les hommes et les femmes sur les mêmes sujets.

Si certains reconnaissent des inégalités de genre, le cadre de pensée demeure assujéti à des normes sociales. Par exemple, certains hommes indiquent participer à la gestion du foyer, sans que ne soit remis en cause le rôle principal et "naturel" de la femme sur ce sujet. De même, le poids de la communauté et des normes sociales va décourager certaines initiatives personnelles tendant vers une répartition plus équitable des tâches. →

⁷¹ OEDC, 2022

⁷² Gender Equality Agency of Bosnia and Herzegovina, 2013

⁷³ Ibid

⁷⁴ Nous Toutes, Les mécanismes de violence

Ces observations renvoient à la notion de masculinité qui, au même titre que les inégalités de genre et les normes sociales, affectent certains rôles aux hommes. On peut citer parmi eux l'injonction à subvenir aux besoins de sa famille, à prendre les décisions, à montrer de la force ou encore à cacher ses émotions. Cet ensemble de normes masculines participe à créer de la violence envers les femmes, pour mieux se conformer aux attentes de la société et être notamment reconnus comme de "vrais" hommes⁷⁵.

Au cours des entretiens sur la question plus spécifique des violences basées sur le genre, les hommes ont très peu voire pas du tout reconnu l'existence de violences spécifiquement tournées vers les femmes, et l'intègrent souvent dans une vision plus globale de violences atteignant la société sans distinction de genre.

Des études sont en cours, menées notamment par l'OCDE, pour mieux documenter l'impact des masculinités dites restrictives (qui ont un effet négatif sur l'égalité de genre) et encourager des initiatives permettant d'évoluer vers une masculinité plus vertueuse.

L'école des maris : Faire des hommes des alliés de l'empouvoirement des femmes

L'École des maris, projet développé par Empow'Her en Côte d'Ivoire, vise à mieux intégrer les conjoints dans le processus d'autonomisation économique des femmes. Ce programme vise à rééquilibrer les relations de genre au sein du foyer pour permettre aux femmes d'exploiter leur plein potentiel dans le développement de leurs activités. Le programme comprend notamment 4 ateliers visant à favoriser la communication au sein du ménage, le travail d'introspection des hommes ainsi que la cogestion inclusive du foyer. Ces sessions ont permis de concevoir une définition collective des concepts d'égalité et d'équité, d'autonomisation économique et de masculinité positive et leurs impacts sur le bien être des femmes, des hommes et du foyer. Au total, 50 hommes ont été sensibilisés à travers ces formations, et le projet poursuit son développement sur l'année à venir.



**“ Si tu ramènes de
l'argent, tu amènes du
respect dans le foyer. ”**



La majorité des femmes interrogées lors des focus groupes était engagée dans une activité entrepreneuriale, au sens d'une activité créatrice de revenus pour la personne qui porte le projet. Il en ressort principalement un sentiment de fierté à l'idée de générer des revenus propres, mais également d'avoir une utilité économique et sociale. Les femmes, notamment en Bosnie-Herzégovine, ont également souligné l'intérêt thérapeutique de créer des objets ou des services pour les autres, mais aussi pour soi.

C'est une des principales différences observées entre les deux terrains d'intervention analysés. En Bosnie-Herzégovine, les participantes constituées en association de femmes (à Kakanj) ou participant à des ateliers (à Bučovača) ont souligné **l'intérêt d'avoir un espace à soi, un lieu de solidarité et d'échange**. Dans le cas de Bučovača, où ces échanges s'intègrent dans le cadre des actions de l'association locale ABF, qui s'adresse aux hommes et aux femmes sans distinction, ces dernières ont évoqué leur souhait de développer un espace dédié leur permettant de se soutenir dans leurs activités respectives, en rappelant une nouvelle fois la visée thérapeutique de ces rassemblements. En Côte d'Ivoire, la constitution de groupements de femmes tels qu'observés dans le cadre de cette étude demeure organisée autour de la sphère économique, et ne permet pas de constituer des espaces de dialogue et de sororité sur d'autres aspects, qui pourraient inclure notamment les violences basées sur le genre.

Autre distinction notoire, les participantes aux focus groupes de Bosnie-Herzégovine se divisent entre jeunes actives et femmes de plus de 50 ans majoritairement à la retraite, tandis que les groupes en Côte d'Ivoire étaient relativement homogènes. Cette dichotomie entraîne des visions différentes de l'entrepreneuriat, les premières le voyant comme la possibilité de conjuguer revenus propres et gestion du foyer et les deuxièmes comme un passe-temps lucratif. Dans les deux cas et dans les deux pays, ces activités économiques ne permettent pas d'assurer une autonomie financière aux femmes.

Et pourtant malgré ce constat, les entretiens réalisés ont fait ressortir la prévalence de l'image de la femme "forte", pouvant mener plusieurs activités de front, gérant à la fois une activité économique et les tâches domestiques. Cette idéalisation d'une femme multi-tâches masque en réalité la charge induite par une telle répartition du travail, et les faibles avantages économiques et sociaux qui en ressortent pour elles.

D'un point de vue individuel, le développement d'une activité économique est donc vu positivement par les femmes interrogées car il illustre la concrétisation d'un projet et prouve en quelque sorte leurs capacités personnelles, sans qu'il n'offre cependant une véritable autonomisation financière ni ne renverse les stéréotypes de genre. →

⁷⁵ OEDC Development Matters, 2021

L'obtention de revenus propres offre une vision contrastée. D'un côté, le fait pour la femme de rapporter de l'argent au sein du foyer lui octroie plus de pouvoir de décision. Les participantes au focus groupes témoignent ainsi d'une répartition plus égalitaire dans la gestion des revenus, et d'une légitimité accrue dans les décisions de dépenses. De l'autre côté, certaines femmes soulignent le maintien du contrôle des revenus du foyer par leur conjoint, celui de la femme restant secondaire.

Cela pose la question des intentions derrière l'accès des femmes à une activité économique, par ailleurs souvent soumise à l'autorisation de leur mari (notamment en Côte d'Ivoire). En Bosnie-Herzégovine, les femmes interrogées ont souligné le fort soutien, notamment financier, de leur conjoint et de leurs proches pour réaliser leurs activités. Faute d'avoir des revenus ou biens propres suffisants, le lancement d'un projet entrepreneurial repose en effet le plus souvent sur les revenus du foyer, et donc sur le capital financier du conjoint. Les hommes interrogés ont fortement promu l'accès des femmes à l'emploi, et notamment à la création de leurs activités économiques.

Pour autant, derrière cette amélioration de l'accès des femmes à un travail rémunéré, se retrouvent toujours des difficultés structurelles liées aux stéréotypes de genre : le maintien d'une répartition inégale des tâches au sein du foyer, des revenus insuffisants pour être indépendante financièrement, des secteurs d'emploi "féminins" (cuisine, habillement, soin).

Les projets de développement ayant pour objectif de contribuer à l'autonomisation économique et sociale des femmes doivent prendre en compte les limites d'un entrepreneuriat qui se développe dans un système structurellement défaillant, et prévoir d'agir aussi bien sur l'individu que sur la communauté qui l'entoure. Car il s'agit également d'adopter une vision plus globale en rendant les systèmes éducatif, économique et juridique plus accessibles et plus inclusifs. En Côte d'Ivoire comme en Bosnie-Herzégovine, l'accès à la terre et à la propriété est fortement différencié selon le genre, avec la persistance de droits coutumiers fonciers et de systèmes d'héritage qui n'incluent pas ou très peu les femmes. Plus largement, le manque d'information sur leurs droits est un autre obstacle de taille, ainsi que la lourdeur administrative qui désincite la formalisation des activités menées. Ces difficultés sont renforcées par un moindre accès à l'éducation et à l'alphabétisation.

En Côte d'Ivoire par exemple, 76% des jeunes filles (15-24 ans) sont alphabétisées contre 93% des jeunes garçons (données Banque mondiale, 2020⁷⁶)⁷⁷, disparité qui se renforce en milieu rural. Dans le cadre de l'étude, la cohorte des 26 femmes participantes se répartissait entre primaire (38%) et secondaire (38%), et comptait 4 personnes n'étant pas allées à l'école (16%) ainsi que 2 autres ayant atteint l'université sans poursuivre leurs études (8%).

Le changement peut alors être accompagné par des actions de prévention au sein des communautés, et de la même manière en élargissant le périmètre des projets de développement dédiés aux femmes pour inclure des bénéfices directs à destination de la communauté.

Certaines participantes ont enfin fait part de leur volonté d'être impliquées dans la vie politique et sociale de leur village. Actuellement, les femmes ne sont pas ou peu représentées au sein des conseils locaux des communautés dans lesquelles se sont tenus les entretiens, le pouvoir de décision revenant aux hommes. Si l'émancipation économique et sociale des femmes en milieu rural débute souvent dans le cadre d'activités au sein du foyer, elle ne peut se réduire à ce simple périmètre. L'intégration des femmes dans les processus de décision et la participation à la vie communautaire est un pendant essentiel de l'émancipation sociale des femmes. Les projets de développement économique pourraient dès lors inclure un volet de plaidoyer en faveur d'une meilleure participation politique et civique des femmes au sein de leurs communautés. →



⁷⁶ Banque Mondiale, 2023

⁷⁷ Le taux d'alphabétisme s'élève lui à 43,7% en 2019 (gouvernement de Côte d'Ivoire)

La promotion d'un réseau d'associations locales en Bosnie-Herzégovine par Žene za Žene

Depuis la fin de la guerre en Bosnie-Herzégovine, l'organisation internationale Women for Women s'est établie en Bosnie-Herzégovine afin de soutenir les femmes victimes du conflit, et de contribuer à leur intégration économique et sociale. L'antenne nationale implantée à Sarajevo, Žene za Žene, a développé un réseau de 17 associations locales de femmes à travers le pays.

Au-delà d'un soutien financier, Žene za Žene organise des formations et du mentorat pour renforcer la place des femmes dans leurs communautés, notamment en milieu rural, et promouvoir des actions de plaidoyer auprès des gouvernements locaux. La création de ces espaces de dialogue et d'initiative offre une visibilité accrue à ces associations de femmes, de nouvelles opportunités de développement et un réseau de solidarité national.

Une stratégie complémentaire consiste à encourager la création d'espaces de sororité pour inciter à un éveil collectif face aux inégalités et violences basées sur le genre. Le milieu rural n'est pas favorable à l'ouverture de la parole. La création d'un espace à soi dédié aux femmes, physique ou mental, encourage la solidarité et l'écoute pour mieux se renforcer mutuellement. Le développement d'activités économiques est propice à initier ce dialogue, et peut donner lieu ensuite à des discussions sur d'autres thématiques.

À ce sujet, il apparaît essentiel d'intégrer un volet d'appui psychologique, sous la forme de sessions individuelles ou collectives sous des formats variés (art thérapie, ateliers créatifs, accès à des professionnels de santé) dans le cadre de projets plus larges d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

L'entrepreneuriat qui transparaît des entretiens menés est un entrepreneuriat de subsistance, porté sur des activités majoritairement stéréotypées et demeurant dans un cadre domestique. Peu tourné vers l'extérieur, il ne s'appuie pas sur des études de marché, présente des offres peu différenciées et ne permet pas aux femmes d'accéder à une indépendance financière, ce qui contribuerait comme évoqué dans les chapitres précédents à réduire le risque d'exposition et la capacité à des femmes à s'extraire de situations de violence.

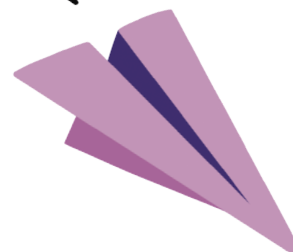
Pour contribuer plus efficacement à l'autonomisation économique et financière des femmes, l'entrepreneuriat doit prendre en considération les obstacles spécifiques des populations rurales, notamment en termes d'exposition aux violences basées sur le genre, et repenser son action dans une dynamique plus inclusive et féministe.

Ainsi, la constitution en groupement ou associations villageoises permet de s'affranchir des ressources financières de son conjoint ou de la sphère familiale, et peut accompagner le lancement d'activités génératrices de revenus. En parallèle, le développement de formations sur des compétences techniques doit permettre de créer des opportunités plus pérennes, notamment sur la gestion des revenus et de l'épargne, les études de marché, le marketing, etc.

Ces formations doivent prendre en compte les spécificités des contextes étudiés, et notamment s'adapter aux enjeux d'alphabétisation, d'éducation financière et d'exposition à des contextes de violence qui peuvent réduire les prédispositions des femmes.

C'est en cela que violences basées sur le genre et empouvoirement ne peuvent se penser séparément : **si les violences basées sur le genre sont un frein à l'activité économique des femmes, alors les projets visant à l'autonomisation des femmes doivent prendre leur part dans la lutte contre ces violences.**

La valorisation d'initiatives collectives, que ce soit à travers une épargne solidaire, la création d'un lieu de partage ou la promotion d'espaces de dialogue, se doit de figurer au cœur des stratégies visant à développer de nouvelles formes d'entrepreneuriat. →



Recommandations



Financer des mécanismes collectifs d'épargne et de crédit en milieu rural

Le chapitre souligne que la majorité des femmes débute leur activité économique avec l'aide financière de leur conjoint ou de la communauté, qui sont les sources principales de violences exercées à leur encontre. Le financement de fonds collectifs pour débiter une activité entrepreneuriale favoriserait le pouvoir d'agir des femmes et les rendrait moins dépendantes de leur foyer ou de la communauté.



Créer des cellules d'écoute et d'appui psychologique au sein des associations de femmes

Les focus groupes ont souligné la difficulté des femmes à parler des expériences de violences subies au sein d'une communauté, alors même que le milieu rural est plus fortement exposé aux violences et aux inégalités de genre. Le développement de groupements de femmes visant à développer une activité économique doit s'accompagner d'une ouverture à la parole sur ces sujets, en lien avec des professionnels formés (voir recommandations générales) pour encourager la solidarité et l'écoute entre femmes ayant des vécus similaires, pour aboutir à la création d'espaces de sororité.



Intégrer les leaders de communauté dès l'élaboration et tout au long du cycle de projet

Les leaders de communautés représentent une autorité au sein des communautés rurales, qu'elle soit politique, religieuse ou professionnelle (chefferie, leaders religieux, direction de coopératives etc.). Ces personnalités jouent souvent un rôle de médiateur-ice dans la résolution des conflits et la prise en charge des cas de violences basées sur le genre. Il est essentiel que ces acteur-ices soient formé-es et impliqué-es dans la promotion et l'accompagnement de projets liés à l'autonomisation économique des femmes.



Lier les activités dédiées aux femmes avec les projets de développement communautaire

L'étude exploratoire a montré un certain isolement des activités dédiées aux femmes par rapport aux enjeux des communautés rurales dans lesquelles elles s'inscrivent. Bien qu'il soit essentiel de préserver une approche basée sur le genre pour promouvoir l'entrepreneuriat des femmes, l'intégration d'enjeux plus larges liés au développement de la communauté permettrait de mieux intégrer les femmes dans la sphère politique et civique au niveau local. Il apparaîtrait par exemple intéressant de lier les enjeux de jeunesse, de transport, de logement ou encore de transition écologique d'une communauté à des projets entrepreneuriaux que pourraient porter les femmes de cette communauté.



Introduire des actions de plaidoyer pour lever les barrières structurelles à l'entrepreneuriat

Les entretiens réalisés ont démontré le maintien de lois et/ou coutumes locales différenciant les femmes et les hommes dans l'accès à la terre, à la propriété et plus largement à la pleine jouissance de leurs droits. Dès lors, il serait pertinent que les projets d'accompagnement à l'entrepreneuriat associent à leurs actions ciblées des propositions de changement systémiques à destination des pouvoirs publics. ■



IV • Développer un programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat dédié aux femmes migrantes



6 structures interviewées

3 structures au Burkina Faso :

- **AMPO Tond Tenga**, centre de formation pour jeunes déplacé-es internes en techniques d'agriculture et d'élevage
- **Justice and Dignity for Women Of Sahel**, association spécialisée dans la lutte contre les violences basées sur le genre incluant un appui aux personnes déplacé-es
- **Munyu des femmes**, association de promotion des droits et de développement économique et social des femmes

3 structures au Portugal :

- **Lisbon Project**, association d'accueil et d'accompagnement de migrant-es valorisant l'action communautaire pour favoriser l'insertion économique et sociale
- **Pão a Pão**, association d'aide à l'insertion professionnelle de populations migrantes à travers des activités de formation et de renforcement de capacités
- **Vsi Tut**, centre d'accueil et d'orientation de réfugié-es ukrainien-nes en collaboration avec la municipalité de Lisbonne

Les 6 structures d'accueil rencontrées mènent des activités d'orientation et de prise en charge des personnes en situation de migration, indépendamment de leur genre, au Burkina Faso et au Portugal.

Au Burkina Faso, les actions terroristes menées dans les villages ont engendré la majorité des déplacements internes qui représentent désormais plus de 2 millions de personnes, dont 85% sont des femmes et des enfants⁷⁸, dans un pays qui compte 22 millions d'habitant-es.

Depuis le début de la guerre en Ukraine en février 2022, le Portugal a accueilli 30 000 réfugié-es ukrainien-nes. Ils représentent désormais la deuxième communauté étrangère après le Brésil⁷⁹. Le Portugal accueille également des demandeur-euses d'asile en provenance d'Angola, de Gambie ou de Guinée-Bissau⁸⁰.

Les deux terrains d'étude permettent d'explorer une pluralité de contextes. D'une part, le sujet des populations déplacées internes, qui témoignent d'une insécurité permanente au sein d'un même pays avec une vie dans des camps et des relocalisations fréquentes en fonction de l'avancement des conflits. D'autre part, un pays d'accueil qui reçoit des migrant-es issu-es de pays et de cultures variées, souhaitant s'intégrer dans un nouveau tissu économique et social. Malgré cette diversité de points de vue, ce chapitre présente également une lecture commune autour de la résilience économique des populations migrantes, et sous quelques conditions l'entrepreneuriat pourrait être une voie d'insertion et d'indépendance financière.

Les entretiens menés confirment que la migration subie engendre de la violence par les déplacements, l'instabilité et les sacrifices qu'elle suppose.

Les migrant-es sont plus exposé-es à des violences protéiformes et durables, que ce soit avant, pendant ou après le parcours migratoire. Ces expériences douloureuses ont un impact direct sur la capacité d'assimilation, d'apprentissage

et de concentration dans le cadre d'activités de réinsertion ou de formation une fois arrivées dans le pays ou la région d'accueil. La violence du parcours migratoire peut également engendrer une dégradation des facteurs liés à l'estime de soi. Les structures rencontrées ont ainsi partagé avoir observé une dynamique de perte de confiance en soi, associée à un syndrome de l'imposteur-ice fort ainsi qu' à un sentiment de culpabilité d'avoir quitté son territoire en laissant parfois de la famille ou des proches. Elles mentionnent également un sentiment de dévalorisation, notamment pour des réfugié-es issu de milieux sociaux élevés et/ou ayant bénéficié d'une éducation dans leur pays d'origine, et qui sont désormais assigné-es au statut de réfugié-e. La migration subie est donc en soi une violence pour ceux-elles qui la vivent.

Pour les femmes, les difficultés et la violence inhérente au parcours migratoire s'associent de surcroît à une exposition démultipliée à des violences basées sur le genre.

En période de guerre par exemple, les Nations Unies soulignent qu'en raison de leur genre et de leur statut social, les femmes et filles sont plus souvent exposées à des formes d'exactions et de violences dans le cadre de conflits⁸¹. L'engagement dans un tel parcours peut aussi être déclenché par l'expérience de violences et/ou la fuite de certains contextes⁸². Enfin, plusieurs études démontrent à quel point le parcours migratoire est jalonné de violences basées sur le genre (violences sexuelles perpétrées par les passeurs, forces de l'ordre, autres réfugiés, conditions de détention et de prise en charge non adaptées pour les femmes enceintes notamment) qui s'ajoutent à un parcours déjà éprouvant, génèrent des répercussions sur le long terme pour les victimes et contribuent à perpétuer des rapports de domination et de dépendance⁸³. →

⁷⁸ Planet EED, 2022

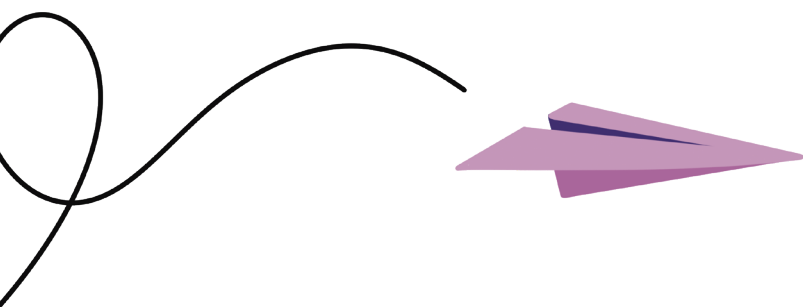
⁷⁹ LADONNE Thomas, 2022

⁸⁰ OECD Library, 2018

⁸¹ Département de l'information de l'ONU, 2020.

⁸² UN Women, 2021

⁸³ Jane Freeman, *Violences de genre et « crise » des réfugié-e-s en Europe*, 2018



L'entrepreneuriat doit être au service du processus d'intégration des populations migrantes.

En dépit de ces constats, il nous a été donné d'observer que les données sur les expériences de violence, notamment celles basées sur le genre, ne sont pas collectées par les structures rencontrées, faute de ressources suffisantes. Et ce malgré quelques cas (situations advenues au cours du parcours migratoire et une fois accueilli-es) rapportés directement aux accompagnant-es et référés vers des structures spécialisées (police, justice). Face à ces enjeux, certaines structures ont mis en place des actions de sensibilisation sur les violences basées sur le genre par des accompagnant-es sociaux-ales et la création d'espaces sûrs au sein des structures d'accueil, mais l'existence de cellules d'écoute ou d'un système de détection/recensement des cas de violences demeure rare. ONU Femmes a publié sur le sujet un rapport éclairant sur le sujet qui met en exergue l'importance de la collecte de données sur les violences expérimentées par les femmes à tous les stades de leur migration pour mieux les combattre, ainsi que l'intérêt d'adopter des politiques publiques, des services et des programmes sensibles au genre⁸⁴.

En parallèle, certaines associations comme Pão a Pão au Portugal ou Munyu des femmes au Burkina Faso ont développé des ateliers dédiés aux femmes après avoir observé des besoins spécifiques, notamment sur le plan psychologique. Ces activités sont axées sur la sensibilisation et l'écoute, et consistent en des ateliers créatifs et de développement personnel et social. Les structures ont souligné l'effet cathartique de ces échanges, qui pourraient ouvrir la voie à une prise en charge des violences basées sur le genre. Dans le cadre du projet BLOOM au Burkina Faso qui a bénéficié à 194 femmes en 2022 dont 30 femmes déplacées internes, Empow'Her a également expérimenté la mise en place d'un accompagnement psychologique dédié aux femmes déplacées internes ainsi qu'une aide à la médiation auprès des communautés d'accueil pour assurer leur intégration pérenne et le succès de leur projet de réinsertion économique.

Malgré ces quelques orientations, force a été de constater que **les structures peinent à adopter une approche intersectionnelle complète et à considérer pleinement les problématiques de genre** dans le cadre de leurs activités. Les échanges révélaient souvent une dé-priorisation ou un effacement des problématiques de genre derrière un statut de migrant-e indifférencié et indûment "neutralisé". L'existence de violences genrées que subissent les femmes engagées dans un processus migratoire nécessite pourtant l'adoption d'une approche genre. Une telle perspective favoriserait également l'impact des accompagnements proposés ainsi que du processus de réintégration économique qui n'est pas dépourvu d'inégalités de genre.

En effet, au Burkina Faso comme au Portugal, les femmes sont orientées professionnellement vers des secteurs fortement féminisés ou le statut de travailleuse indépendante pour faciliter la prise en charge des enfants en parallèle et leur permettre une certaine flexibilité. Pour autant, l'adoption d'une perspective de genre doit permettre de repenser l'intégration économique pour éviter de davantage enfermer les femmes dans des rôles et des construits sociaux, souvent plus instables et moins bien rémunérés, et leur offrir des opportunités économiques plus diversifiées. Dans cette perspective, l'entrepreneuriat peut représenter une opportunité intéressante pour l'intégration économique des femmes migrantes, notamment dans la mesure où il concourt au renforcement ou à l'acquisition de nouvelles compétences techniques et personnelles. Les structures interviewées soulignent d'ailleurs son intérêt pour renforcer la capacité d'agir des personnes accompagnées et pas seulement comme moyen pour créer sa propre entreprise.

L'entrepreneuriat s'entend alors comme un parcours, un moyen d'épanouissement plus que comme une finalité.

Un tel accompagnement doit pourtant être rendu compatible avec les enjeux économiques auxquels font face les femmes migrantes, qui ne peuvent souvent pas se permettre de se lancer dans un processus entrepreneurial long de plusieurs mois avec le niveau d'incertitude qu'il comporte. →

⁸⁴ ONU Femmes, 2021

⁸⁵ <https://singafrance.com/>

En ce sens, l'articulation entre une vision à court-terme visant à prendre en charge des besoins immédiats, et une vision plus long-terme de renforcement des capacités, d'intégration et d'autonomisation des femmes migrantes, est essentielle pour aboutir à de réels changements structurels.

Par exemple, les besoins des réfugié-es ukrainien·nes ont évolué au fil des mois passant de la recherche de revenus rapides pour pallier une situation provisoire à un processus d'insertion économique une fois les perspectives de retour en Ukraine devenues plus faibles. Le parcours entrepreneurial doit s'entendre comme la possibilité d'acquérir à la fois des compétences techniques (économie, droit, commerce) tout en participant au développement personnel des personnes intéressées (présentation, écoute, confiance en soi, etc.).

L'entrepreneuriat doit donc être au service du processus d'intégration des populations migrantes, avec un parcours flexible bénéficiant de financements pérennes qui valorisent l'association entre une réponse immédiate et une vision à long-terme de l'intégration des personnes migrantes. En France par exemple, l'organisation SINGA85 propose des programmes d'accompagnement à destination de personnes nouvellement arrivées (personnes réfugiées, demandeuses d'asile et immigrées) ou locales, à différents stades de maturité, dont le but est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes migrantes (accès à la culture, emploi, logement, vivre ensemble, etc.).

Par ailleurs, le parcours entrepreneurial est pertinent s'il participe à une meilleure connaissance des droits et services mis à disposition des personnes migrantes tout en leur permettant d'intégrer le tissu économique et social.

Ainsi, il ne peut se construire sans des liens étroits avec l'écosystème plus large de partenaires et de services à destination des personnes migrantes. Il doit s'appuyer sur les structures d'accueil qui connaissent ce public spécifique, et renforcer les liens avec d'autres acteur·ices tel·les que les pouvoirs publics et les structures d'insertion professionnelle pour proposer une approche globale, sensible au genre. C'est le cas par exemple de l'initiative partagée entre Empow'Her et l'association Pão a Pão à Lisbonne qui a permis d'initier un programme d'appui aux femmes réfugiées intégrant une introduction à l'entrepreneuriat et à l'acquisition de compétences pour renforcer l'employabilité des participantes.



Women Dare Lisboa : L'entrepreneuriat, une opportunité pour les femmes réfugiées

En partenariat avec l'organisation Pão a Pão et l'Escola de Turismo de Portugal, un programme pilote d'accompagnement à l'entrepreneuriat a été développé par Empow'Her à Lisbonne. À destination de 15 femmes réfugiées, ce parcours de 4 mois a associé des ateliers d'initiation à l'entrepreneuriat, du mentorat et des événements de mise en relation avec l'écosystème local. Cette première expérience a mis en avant plusieurs enseignements qui ont nourri les orientations de ce rapport :

- L'importance d'une temporalité longue, qui permet dans un premier temps du parcours d'insister sur la reconstruction de la confiance et des capacités à faire des participantes et dans un deuxième temps d'évaluer la pertinence d'un parcours entrepreneurial plus technique ;
- L'intérêt de connecter les participantes à un ensemble d'acteur·ices pour contribuer à leur intégration dans un nouveau milieu social et économique et créer des conditions acceptables pour qu'elles puissent se projeter dans le programme (garde d'enfants, logement, accès à des aides financières) ;
- La prise en compte de barrières linguistiques et culturelles nécessitant des adaptations pour favoriser le partage d'expérience et l'apprentissage.

Enfin, les parcours d'insertion économique doivent servir à connecter les femmes à d'autres communautés locales, et ne doivent pas contribuer à

une forme d'isolement des populations migrantes. Pour cela, d'une part, la mise en contact avec des migrant·es ayant créé leur entreprise ou mené un projet entrepreneurial peut être bénéfique pour contribuer au processus d'identification et donner des perspectives positives. D'autre part, la communauté peut aussi s'entendre de manière plus large et contribuer à rendre visible et partager ses expériences auprès d'entrepreneures aux profils diversifiés.

La situation des femmes migrantes démontre une accumulation de barrières à l'insertion économique et au développement personnel, qu'elles soient liées à des croyances limitantes de la part des femmes elles-mêmes ou à des normes de genre perpétuant une vision limitée des potentialités économiques et sociales des femmes.

L'entrepreneuriat, entendu comme un parcours de reconstruction personnelle et d'acquisition de savoirs techniques, peut devenir un véhicule d'accès à la sphère économique s'il répond à un double objectif de s'adapter au rythme et à l'évolution des besoins des femmes migrantes et d'accompagner l'écosystème vers une meilleure prise en compte des spécificités de genre. →

Recommandations



Systématiser la collecte et l'analyse de données relatives aux violences basées sur le genre par les structures d'accueil de personnes migrantes

La migration renforce l'exposition aux violences des femmes, à la fois par le statut de migrante en lui-même, mais aussi par un risque plus fort d'être confronté à des situations de violence au cours du parcours migratoire. Afin de documenter et mieux prendre en charge ce vécu, il est primordial d'encourager la mise en place de systèmes de collecte de données sur les violences expérimentées par les personnes migrantes, et notamment les femmes. Ces données pourraient ainsi démontrer la pertinence de mener des recherches plus approfondies sur les violences basées sur le genre dans des contextes de migration pour repenser l'appui aux migrant.e.s avec une *gender lens*.



Encourager et soutenir l'émergence d'une communauté solidaire d'entrepreneures

Si le parcours migratoire reflète des réalités très différentes pour chaque personne, il peut être intéressant de mettre en commun ces expériences, d'en retirer des enseignements et de développer des initiatives solidaires. Dans ce cadre, une approche non mixte permet de créer plus facilement un lien de confiance et de favoriser un processus d'identification en connectant des femmes migrantes ayant engagé voire réalisé un parcours entrepreneurial, et celles intéressées à le faire. C'est cette articulation entre initiative individuelle et appui collectif qui contribuera à renforcer le pouvoir d'agir des femmes, à travers l'identification de *role models*, l'organisation d'événements et la valorisation d'initiatives entrepreneuriales préexistantes.



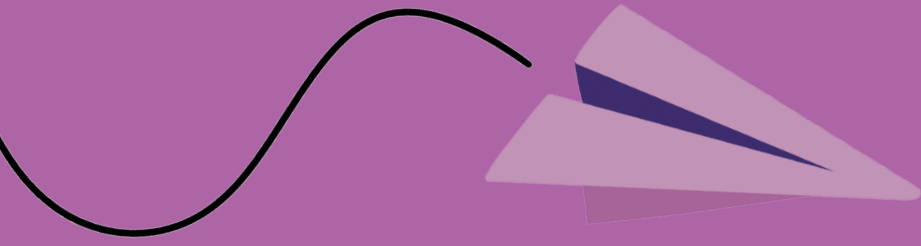
Élaborer un parcours progressif vers l'entrepreneuriat adossé à un cadre d'évaluation adapté

Les personnes migrantes font face à un double enjeu d'intégration et de reconstruction, qu'elles soient déplacées dans leur propre pays ou arrivées récemment dans un pays étranger. Ces considérations doivent être prises en compte dans la durée et le format du parcours proposé, qui pourrait s'articuler autour de modules d'intégration au pays d'origine (droits, langue, système économique et social) portés par des structures spécialisées, et de cycles d'accompagnement successifs articulant développement personnel, introduction à l'entrepreneuriat et acquisition de compétences généralistes (créer son CV, se présenter, adopter une posture professionnelle, reprendre confiance en soi, etc.). Chaque cycle peut donner lieu à une évaluation de la situation individuelle et de l'intérêt de la personne accompagnée pour poursuivre son implication dans un parcours entrepreneurial.

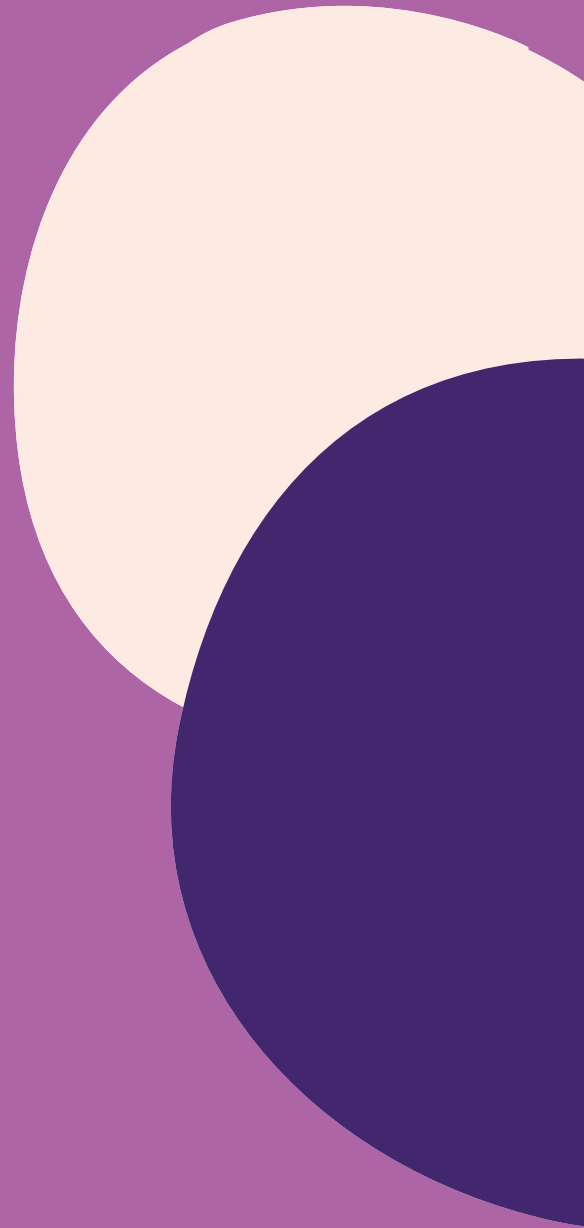


Créer des passerelles directes entre les femmes migrantes et l'écosystème entrepreneurial

Le parcours migratoire expose les femmes à de l'isolement voire à la stigmatisation d'une partie de la société. L'intégration de femmes migrantes dans des programmes préexistants d'accompagnement à l'entrepreneuriat permettrait de les rendre plus visibles et de les associer à des communautés de femmes ayant déjà une expérience de la démarche entrepreneuriale, tout en veillant à conserver des modules et temps dédiés (cf. *recommandations précédentes*). L'accompagnement des femmes migrantes peut également faire l'objet d'un parcours entrepreneurial dédié, auquel cas il apparaît nécessaire de maintenir des liens avec des initiatives extérieures pour contribuer à leur succès, telle que l'organisation de rencontres entre entreprises, entrepreneur-es et femmes ayant vécu un parcours migratoire. ■



V • Promouvoir l'insertion professionnelle des femmes survivantes de violences par l'entrepreneuriat



Les précédents chapitres ont montré l'existence de violences basées sur le genre dans l'ensemble des contextes étudiés, et l'intérêt de mieux les prendre en compte dans le cadre de projets d'accompagnement à l'entrepreneuriat. Ils ont également souligné les bénéfices pluriels que peut apporter le développement d'une activité économique dans le processus de reconstruction des femmes exposées à des contextes de violence.

À travers 15 entretiens menés auprès de structures d'accueil de femmes survivantes, cette étude exploratoire a souhaité approfondir ce constat et évaluer la pertinence d'une réinsertion professionnelle et sociale par l'entrepreneuriat des femmes survivantes de violences.

15 structures interviewées

4 structures en France :

- **Maison des femmes Saint-Denis**, lieu de prise en charge pluridisciplinaire des femmes victimes de violence, rattaché à une unité de soins hospitalière et qui coordonne le parcours d'accompagnement
- **Maison de Soie**, association organisée sur le même modèle pluridisciplinaire que la Maison des femmes, elle accompagne et soutient les femmes, les hommes et les enfants témoins ou victimes de violences à Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
- **CIDFF 62**, membre du réseau national des CIDFF (centres d'information sur les droits des femmes et des familles), centre d'accueil et d'orientation qui exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État pour favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes
- **Solidarité Femmes 13**, association d'accueil, d'orientation et de suivi des femmes victimes de violences conjugales et/ou sexuelles pour le département des Bouches-du-Rhône, et de plaidoyer contre les violences conjugales et sexuelles



11 structures en Côte d'Ivoire :

- **Akwaba Mouso**, centre d'accueil pour la prise en charge holistique de survivantes de violences avec un soutien médico-psychologique, juridique et des activités d'autonomisation et de réinsertion professionnelle
- **APROSAM**, association pour la promotion de la santé des femmes, des enfants et des personnes vulnérables, localisée à San Pedro
- **Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI)**, organisation de femmes professionnelles du droit pour orienter et faciliter l'accès à la justice des populations vulnérables
- **BLOOM**, organisation qui lutte contre les violences basées sur le genre en accueillant, orientant et accompagnant des femmes survivantes et en œuvrant pour l'autonomisation de la femme
- **Citoyennes pour la Promotion et la Défense des Droits des Enfants Femmes et Minorités (CPDEFM)**, organisation féministe qui œuvre pour la promotion et le respect des droits des femmes, des enfants et personnes vulnérables
- **Ecoutez Moi Aussi**, collectif de citoyen·nes engagé·es dans la lutte contre les violences basées sur le genre via l'organisation de groupes de parole, d'activités de plaidoyer et d'accueil de survivantes
- **La Ligue**, réseau féministe créé par des jeunes femmes ivoiriennes engagées dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles par des activités de plaidoyer, de sensibilisation et d'accompagnement
- **Femmes en action**, organisation communautaire de promotion de la paix et de défense des droits des femmes et des enfants à travers la sensibilisation et l'éducation
- **Overcome**, organisation engagée dans la lutte contre les violences basées sur le genre via l'accompagnement de survivantes et des activités d'éducation et de réinsertion professionnelle
- **Les Orchidées rouges**, association de lutte contre l'excision, le mariage forcé et toutes les violences sexistes et sexuelles en France et en Côte d'Ivoire
- **Unis pour sauver des vies**, organisation impliquée dans la promotion de la santé sexuelle, reproductive et des droits de l'enfant ainsi que la lutte contre les violences basées sur le genre, notamment en milieu rural →

Le premier constat partagé par l'ensemble des structures interviewées concerne le caractère secondaire du sujet de la réinsertion professionnelle parmi l'ensemble des besoins des femmes accueillies. Quand elles se tournent vers une structure d'accueil, les femmes survivantes souhaitent en priorité être écoutées et crues, recevoir une aide médicale, un appui juridique, ou encore une solution d'hébergement. Un temps incompressible est alors nécessaire pour accompagner la reconstruction physique et psychologique des femmes survivantes.

L'emploi peut représenter un levier de reconstruction à différents stades du processus selon les envies et besoins de chacune. Bien qu'il n'apparaisse pas comme une priorité des femmes survivantes prises en charge⁸⁶, la plupart des structures interrogées ont mis en place des ateliers ou des services d'aide à l'emploi qui reposent sur le volontariat et le choix individuel des personnes accompagnées.

En France par exemple, la Maison des Femmes Saint-Denis a développé une permanence emploi avec plusieurs partenariats dont Pôle Emploi. La Maison de Soie à Brive-la-Gaillarde, basée sur le même modèle d'une maison d'accueil pluridisciplinaire des femmes victimes de violence, a de son côté également mis en place depuis peu un parcours résilience incluant des ateliers d'estime de soi et du coaching professionnel. Enfin, le CIDFF Pas-de-Calais réalise actuellement un diagnostic en vue d'intégrer un pôle emploi au sein de leur structure. En Côte d'Ivoire, la plupart des structures d'accueil interrogées proposent des parcours pour développer des activités génératrices de revenus.

Au-delà de participer au processus de reconstruction, l'indépendance financière est décisive pour mettre fin au cycle de la violence notamment lorsque les violences proviennent du conjoint ou de l'ex-conjoint. La dépendance économique expose les femmes à plus de violence, et les empêche également de fuir en les maintenant sous emprise. **Toutefois, les violences économiques sont difficilement détectables et liées à des mécanismes de violence structurels, ce qui les rendent difficiles à combattre.**

Les entretiens réalisés ont permis de mieux appréhender les besoins spécifiques des femmes survivantes, les difficultés actuelles liées au retour à l'emploi, et en quoi l'entrepreneuriat pourrait être un vecteur d'émancipation économique pour lutter contre un continuum de violences souvent intrinsèquement lié à la dépendance financière. Le chapitre propose des pistes de solution communes aux deux terrains d'intervention, bien que les spécificités de chaque pays mériteraient une analyse plus approfondie de chacun des contextes.

Le profil des femmes survivantes conjugue souvent vulnérabilité et précarité, avec une accumulation de barrières à l'emploi.

Parmi ces barrières, on retrouve une forte perte de confiance associée à la peur de l'échec, et un ensemble de conséquences post-traumatiques liées à l'exposition à des violences : manque de concentration, risque d'abandon, lésions physiques et psychologiques, syndrome de l'imposteur-ice. Ces éléments peuvent se combiner avec d'autres limites, qu'elles soient liées à l'éducation, l'accessibilité géographique ou des barrières sociales et linguistiques (dans des contextes de migration notamment).

Ils sont également renforcés par l'environnement extérieur, que ce soit par le poids des traditions culturelles, qui ont longtemps renvoyé les femmes à leur statut de gestionnaire du foyer et conditionnent la perception de leurs capacités. **Les femmes survivantes qui opèrent un retour vers l'emploi se tournent principalement vers du travail salarié dans les secteurs du soin, de la petite enfance, du gardiennage, qui proposent souvent des emplois peu rémunérés et instables. Ces choix s'expliquent le plus souvent par le besoin de revenus immédiats et la recherche de contrats flexibles, adaptés à leurs contraintes, notamment à la charge parentale.**

Enfin, les entretiens ont souligné une insuffisante prise en compte du profil des femmes survivantes par les structures d'accompagnement à l'insertion professionnelle. En France par exemple, ces structures semblent peu sensibilisées aux enjeux de genre et aux conséquences socio-économiques des violences basées sur le genre, de sorte que les femmes survivantes ne disposent pas toujours d'un accompagnement adapté. Les structures interrogées ont par exemple mentionné le manque de flexibilité des structures d'aide à l'emploi face à des femmes ne se rendant pas aux rendez-vous ou n'honorant pas des formations.

Ce qui peut être perçu comme un manque de sérieux ou d'implication dans des démarches d'insertion est en fait lié la plupart du temps aux conséquences post-traumatiques des violences subies.

Quant aux structures d'accueil, elles indiquent ne pas disposer de ressources suffisantes sur l'entrepreneuriat pour proposer et accompagner cette voie de réinsertion professionnelle.

La coopération entre les structures d'accueil des femmes survivantes et les acteur-ices engagé-es dans l'insertion économique, qu'ils soient institutionnels, privés ou associatifs, est donc essentielle. Elle doit s'accompagner d'une sensibilisation croisée aux enjeux de ces deux écosystèmes. Ainsi, les structures d'accueil doivent bénéficier d'une acculturation aux voies d'insertion incluant l'entrepreneuriat, et les structures d'accompagnement professionnel doivent réciproquement adopter une approche genre systématique et mieux appréhender les spécificités du parcours personnel et professionnel d'une femme survivante. →

⁸⁶ À titre d'exemple, le rapport d'activités 2021 du CIDFF indique que l'insertion professionnelle, la réinsertion et la création d'entreprise représentaient seulement 0,4% des demandes d'accompagnement - Rapport d'activités 2021, CIDFF Pas de Calais - Arras, page 18.

Enfin, une meilleure coopération permettrait également d'engager une réflexion sur le suivi des femmes accompagnées par les structures d'accueil, qui reprennent souvent le cours de leur vie sans qu'une prise en charge en aval ne soit systématisée, notamment sur des objectifs à plus long-terme tels que la formation, la reconversion ou l'insertion professionnelle. La création d'un parcours global, incluant la prise en charge en urgence et la proposition de solutions à plus long-terme via des partenariats avec des acteur·ices de l'écosystème entrepreneurial est une piste pour contribuer plus efficacement à l'émancipation économique des femmes survivantes.

“ Rien ne se fera sans l'entrepreneuriat des femmes. ”

Pour qu'il soit une source d'émancipation, l'entrepreneuriat doit être choisi et accompagné de mesures d'accompagnement et de protection particulières. En premier lieu, l'entrepreneuriat doit demeurer un choix informé et consenti des femmes accompagnées. Pour cela, il apparaît utile de l'intégrer dans les parcours de reconversion professionnelle des femmes survivantes. **Dans le cadre de l'accompagnement des femmes survivantes, la démarche entrepreneuriale ne doit pas s'entendre forcément comme la création d'une entreprise mais plutôt comme un accompagnement progressif à la reconstruction**, par le biais d'ateliers, de rencontres, et de formations visant à apporter des compétences essentielles pour la suite (éducation économique et financière, confiance en soi).

Cet accompagnement permettrait ainsi de proposer aux femmes survivantes un ensemble d'outils et de méthodes essentielles contribuant à renforcer leur employabilité, tout en montrant que l'option entrepreneuriale est de l'ordre des possibles.

Par la suite, d'autres initiatives pourraient être portées par les acteur·ices engagé·es auprès de femmes survivantes, comme la constitution d'entreprises sociales pour encourager leurs projets entrepreneuriaux. L'encart ci-dessous présente par exemple le cas de *Gifted*, une entreprise sociale basée aux Etats-Unis qui permet d'accompagner et de rémunérer les activités indépendantes de femmes survivantes. Cette logique d'entrepreneuriat collectif, basée non plus sur la concurrence mais sur la solidarité et la mise en commun, représente une opportunité intéressante de renverser certaines valeurs associées à l'entrepreneuriat (création de capital, mise en concurrence) et de proposer des voies alternatives.



Une entreprise sociale au service des femmes survivantes : Gifted by FreeFrom

Gifted est une entreprise sociale créée par l'association FreeFrom, basée à Los Angeles et qui vise à assurer la sécurité financière de survivant.es issu.es de minorités de genre, migrant.es et personnes racisées pour accompagner leur reconstruction et une émancipation économique durable.

Gifted propose des boîtes cadeaux et collections rassemblant des produits créés par des survivant.es, tandis que l'entreprise sociale emploie elle-même des survivant.es. Par ce cercle vertueux, Gifted assure l'indépendance financière et la sécurité de sa communauté, et promeut une forme d'entrepreneuriat permettant à chacun.e de s'inscrire dans une démarche individuelle tout en bénéficiant d'un soutien collectif.

Enfin, l'entrepreneuriat au service de femmes ayant été confrontées à des contextes de violence doit s'accompagner de mécanismes de gestion des risques. D'une part, l'émancipation économique des femmes peut être source de *backlash* au sein de leur foyer ou de leur communauté, c'est-à-dire de réactions négatives face à un accomplissement qui renverse les rapports de domination en place. D'autre part, les structures rencontrées ont mentionné les fortes conséquences qu'induisent le processus de reconstruction et l'accès à de nouvelles opportunités sur la vie des femmes survivantes. L'accompagnement proposé par les structures d'accueil permet aux femmes survivantes de (re)découvrir leur plein potentiel, ce qui peut avoir de fortes répercussions sur leur vie conjugale, familiale et professionnelle. Ce processus émancipateur peut en effet être porteur de risques et de conséquences plus négatives de la part de l'entourage qui voit alors ces changements comme une menace face aux rapports de domination et de violence existants, tandis que la personne accompagnée aura désormais plus de ressources pour se projeter et s'extraire des situations de violence. À ce titre, une action combinée de sensibilisation à destination de l'entourage des femmes survivantes et de développement de stratégies de survie contribuerait à créer un environnement plus sain et ouvert aux nouvelles opportunités explorées, et d'identifier des soutiens extérieurs. ➔

Les initiatives collectives représentent une opportunité intéressante de renverser certaines valeurs associées à l'entrepreneuriat.

Pour finir, les structures d'accueil ont également mentionné le fort besoin d'outiller les acteur·ices au contact de femmes à la détection de contextes de violence. Ce besoin est particulièrement fort dans le milieu rural, où les femmes sont plus éloignées des structures d'accompagnement avec une moindre incitation à libérer leur parole. En France, la Haute autorité de santé a mis en place fin 2022 un outil de prévention à destination des professionnels de santé pour contribuer au repérage de femmes victimes de violences⁸⁷. Il serait intéressant de s'en inspirer pour l'adapter à d'autres acteur·ices pouvant également permettre d'améliorer les démarches d'aller-vers et de repérage, notamment dans les secteurs de l'emploi, de la formation, ou des services publics.

Pour conclure, alors que 70% des femmes voient la création d'entreprise comme une opportunité⁸⁸, il est crucial que cette opportunité soit égale pour toutes les femmes qui souhaiteraient s'engager dans la voie professionnelle qui leur convienne. Bien que l'entrepreneuriat des femmes progresse chaque année, il demeure souvent difficile d'y accéder dans des situations de vulnérabilité.

L'entrepreneuriat doit accompagner le retour à l'emploi des femmes survivantes face aux obstacles du marché de l'emploi et aux inégalités structurelles auxquelles elles font face. Pour ce faire, la démarche entrepreneuriale doit se rendre plus accessible et participer à la reconstruction personnelle et professionnelle des femmes qui le désirent, en acceptant d'opérer dans un temps long et en coopération rapprochée avec les acteur·ices qui accueillent et connaissent ces populations vulnérables. →

Des coiffeuses secouristes en santé mentale : Heal by Hair de la Bluemind Foundation

[Bluemind Foundation](#) est une organisation internationale engagée pour la santé mentale des femmes. Elle est à l'initiative du mouvement Heal by Hair, une formation en trois jours à destination de coiffeuses leur permettant de devenir "secouristes", c'est-à-dire en capacité de détecter et d'accompagner des femmes souffrant de troubles de la santé mentale et/ou exposées à des violences physiques ou psychologiques. En mobilisant le réseau des professionnelles de la coiffure, l'initiative entend favoriser la détection de situations à risque et améliorer la coordination de la prise en charge par un maillage resserré au plus proche des femmes survivantes.

⁸⁷ Haute Autorité de Santé, 2022

⁸⁸ Baromètre Infogreffe 2022



Recommandations



Transférer des connaissances et des outils sur l'entrepreneuriat à destination des structures d'accueil de femmes survivantes

La culture entrepreneuriale et les méthodes qui la composent doivent faire l'objet d'une appropriation par les structures d'accueil de femmes survivantes pour compléter le panel existant de solutions d'insertion professionnelle. La co-construction d'outils et de méthodes d'accompagnement à l'entrepreneuriat à destination de femmes survivantes est une piste à explorer pour mieux identifier et appuyer leur reconstruction personnelle et professionnelle.



Mettre en place des mécanismes de protection pour prévenir les potentiels risques liés à l'émancipation économique

L'étude a démontré que l'entrepreneuriat peut être source de violences, et ce constat est exacerbé dans le cas de femmes en situation de vulnérabilité, avec une confiance en elles souvent amoindrie, une peur plus forte de l'échec, et une moindre disponibilité de ressources à mobiliser. Les programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat, s'ils souhaitent s'adresser à ce type de public, doivent proposer des actions de sensibilisation auprès de l'entourage des femmes survivantes, ou a minima transmettre aux participantes des stratégies de survie pour faire face à l'éventualité de réactions négatives face à leur émancipation. La mise en place d'un cadre de suivi post-accompagnement apparaît également essentiel pour poursuivre la prise en charge en aval autant que de besoin.



Acculturer les acteur·ices de l'insertion professionnelle aux violences basées sur le genre

Pour accompagner au mieux les femmes survivantes, il est indispensable de connaître les mécanismes de violence et leurs conséquences sur la vie des personnes qui les ont vécues, pour ne pas dissocier les enjeux de reconstruction personnelle et d'insertion professionnelle. En ce sens, la coordination des structures d'accueil et d'insertion représente un enjeu majeur qui passe en premier lieu par l'adaptation de l'accompagnement proposé lorsque des femmes survivantes sont orientées vers des structures d'insertion et un appui plus systématique, à travers des outils et une formation dédiée, à la détection de contextes de violence pour que l'ensemble des parties prenantes soient en capacité de pouvoir identifier et référer des femmes exposées à des violences.



Proposer un accompagnement individuel axé sur la reconstruction de soi

Les parcours d'insertion présentés dans le rapport impliquent souvent des modules de développement personnel et de coaching professionnel. Le parcours entrepreneurial doit s'inspirer de ces méthodes préexistantes et de l'expérience des structures d'accueil pour formaliser un accompagnement personnalisé. En premier lieu, en axant la démarche entrepreneuriale sur l'acquisition de compétences généralistes avec des formats adaptés, c'est-à-dire courts, réguliers et menés par des personnes ayant été formées à accueillir la parole de femmes survivantes. La création de binômes entrepreneuriaux réunissant une femme survivante et une entrepreneure à travers des actions de mentorat est également une piste d'action pour créer une relation de confiance régulière et promouvoir des *role models*. Enfin, parce qu'il est essentiel de maintenir voire de favoriser les contacts avec l'extérieur, l'organisation de visites, de mises en situation ou d'ateliers créations liées à l'entrepreneuriat sont autant d'activités qui peuvent contribuer à créer des opportunités pour les femmes survivantes. ■



Promouvoir le développement d'initiatives collectives valorisant les démarches entrepreneuriales de femmes survivantes

Les entretiens menés au cours de l'étude ont démontré le pouvoir cathartique et thérapeutique du développement d'une activité entrepreneuriale, qu'elle soit ou non source de revenus, pour des femmes ayant subi des violences. Le soutien de ces activités par un format collaboratif et collectif, porté par une structure d'accueil via par exemple la création d'une entreprise sociale, serait l'opportunité de soutenir des démarches entrepreneuriales individuelles tout en les protégeant par des mécanismes de financement et de gestion collectifs.

Conclusion

La persistance d'un système inégalitaire et violent envers les femmes impacte directement leur capacité à entreprendre et à s'intégrer dans un système économique.

L'étude exploratoire a souligné l'existence d'un continuum des violences, présente au cœur du foyer, au sein des communautés et dans le cadre plus large d'une organisation sociale, sociétale et économique patriarcale. Dans certains contextes, ces violences sont présentes dès la petite enfance et exacerbées par des contraintes structurelles, comme le moindre accès à l'éducation ou à la connaissance de ses droits. Ces violences existent partout, elles encerclent les femmes tout au long de leur vie et impactent leur existence de manière transversale, y compris du point de vue économique qui est le cœur de cette étude.

Les normes de genre sont en effet également très présentes dans la division du travail, la prise de décision privée ou publique, et plus largement dans les dynamiques de pouvoir qui cloisonnent les opportunités, perpétuent un effacement des femmes et limitent leur pouvoir d'agir. En miroir, les entretiens menés auprès des hommes ont souligné les injonctions auxquelles ils font face pour se conformer au rôle et attentes qui leur sont traditionnellement attribuées.

Parce qu'elles imprègnent profondément nos sociétés, les violences ne sont pas facilement partagées ni même admises par les femmes. Des mécanismes individuels de silence et d'autocensure sont renforcés par des comportements collectifs qui peuvent entraîner la stigmatisation et la peur des femmes survivantes en cas de dénonciation. Si des solidarités se mettent naturellement en place, il demeure difficile pour les femmes de parler de leurs expériences et d'avoir accès à des espaces sûrs pour accompagner la parole.

Les violences économiques s'inscrivent dans ce continuum de violence et y contribuent par le maintien d'une dépendance économique et financière des survivantes vis-à-vis de leurs agresseurs. L'accès à des opportunités économiques et à l'indépendance financière est un prérequis indispensable pour lutter plus efficacement contre les violences basées sur le genre, couplé à un travail de reconstruction personnelle face aux conséquences dévastatrices de l'exposition à des violences.

L'entrepreneuriat, parce qu'il favorise une démarche personnelle d'accès à des ressources financières et à un pouvoir d'agir, apparaît comme une solution d'accompagnement à la réinsertion économique et sociale des femmes exposées à des violences basées sur le genre.

Pour autant, les résultats de l'enquête auprès de femmes entrepreneures soulignent aussi le maintien de rapports de domination et de violences dans le milieu entrepreneurial, voire une exposition accrue à des violences économiques dans le cadre d'un projet d'entrepreneuriat. Si les femmes sont majoritairement soutenues dans leur projet qui apporte des revenus complémentaires au foyer, ces activités peuvent parfois être considérées comme accessoires et force est de constater qu'elles ne suffisent pas dans tous les cas à rétablir une juste répartition des tâches au sein du foyer. Cette illusion d'égalité est renforcée par un imaginaire mettant en avant le symbole de la femme forte et multitâche, qui cumule la charge d'un travail et de la gestion du foyer. Dans la quête vers l'indépendance financière, l'entrepreneuriat n'est pas toujours source d'émancipation faute de pouvoir s'inscrire dans une économie féministe et une véritable révolution des mentalités.

Cette observation est renforcée dans le cas des femmes survivantes et des femmes réfugiées ou déplacées internes qui cumulent souvent des désavantages et inégalités liées à leur statut. Plus largement, l'étude pose un diagnostic qui montre l'impact du cumul de facteurs de vulnérabilité sur le niveau d'exposition à des violences. Ces différents facteurs doivent être étudiés et pris en compte dans le cadre de projets liés à l'autonomisation économique des femmes. Ils incluent, de manière non exhaustive, la précarité, le niveau d'éducation, l'analphabétisme, la race, le handicap ou encore le milieu social.

Si le constat paraît alarmant, le travail de terrain a toutefois mis en lumière des trajectoires inspirantes et des initiatives collectives qui permettent d'esquisser une vision de ce que peuvent être des projets d'entrepreneuriat durables et porteurs de changement social.

Différentes pistes d'action sont proposées à travers ce rapport et selon les contextes étudiés, qui soulignent l'importance de la prévention, de la recherche et du plaidoyer ainsi que du développement communautaire dans le succès des projets d'empouvoirement économique.

Les parcours d'accompagnement individuel à l'entrepreneuriat doivent être axés sur la reconstruction de compétences techniques et interpersonnelles, une temporalité plus longue et la nécessité de mettre en place à la fois des mécanismes de détection et de protection à destination des femmes participantes.

Les projets d'empouvoirement économique, dont l'entrepreneuriat, se doivent de mieux prendre en compte la lutte contre les violences basées sur le genre au niveau individuel, favoriser le développement d'activités plus durables, et agir sur l'écosystème pour remettre en question les normes et pratiques discriminatoires. →

Recommandations

L'étude montrant le caractère systémique de l'exposition aux violences des femmes, les recommandations suivantes s'adressent plus spécifiquement aux pouvoirs publics, bailleurs de fonds et partenaires associatifs et institutionnels afin d'engager une réflexion commune pour l'émergence d'un nouveau modèle d'entrepreneuriat féministe.



Porter des objectifs de formation des collaborateur·ices aux enjeux de genre dans le cadre de projets d'autonomisation économique

La formation de l'ensemble des collaborateur·ices impliqués sur le terrain dans des projets d'accompagnement à l'entrepreneuriat et/ou de développement d'activités économiques aux enjeux de genre, et notamment aux violences basées sur le genre et à leur construction sociale apparaît essentielle et doit être valorisée. La détection de contextes de violence et le référencement à des structures spécialisées seront renforcés par cette expertise et permettront une meilleure prise en charge des femmes survivantes.



Intégrer et valoriser la présence de mécanismes de protection et de soutien psychologique dans les programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat

Au vu de la présence quasi systématique de contextes de violences auprès des femmes entrepreneures, en particulier des publics cumulant certains facteurs de vulnérabilité, l'intégration systématique d'un appui ou référencement psychologique, en lien avec des professionnel·les et structures spécialisées, doit devenir la norme et inclure la mise en place d'outils et de mécanismes de protection pour soutenir les femmes accompagnées.



Soutenir la recherche et le plaidoyer pour mieux documenter les contextes de violence, et notamment les violences économiques

Les violences économiques demeurent peu traitées dans le cadre d'activités de recherche et de plaidoyer. Leur documentation, basée sur des données quantitatives et qualitatives, est précieuse pour mieux appréhender ce type de violence et développer des projets de développement sur la base d'une analyse plus fine des contextes.



Favoriser la coopération entre les acteur·ices engagé·es dans la lutte contre les violences basées sur le genre

La coopération entre les acteur·ices engagé·es dans la lutte contre les violences basées sur le genre, qu'ils soient institutionnel·les, associatif·ves ou privé·es, doit permettre d'assurer une complémentarité dans la prise en charge des thématiques, et l'adoption d'une approche globale à destination des populations les plus vulnérables. La création de partenariats, le renforcement mutuel de capacités, l'organisation d'événements ou l'animation de communautés de pratiques sont autant de pistes pouvant être développées pour créer des passerelles entre structures d'accueil, d'insertion et d'accompagnement.



Adapter les cadres de suivi et d'évaluation des projets d'empouvoirement économique aux spécificités des populations en situation de vulnérabilité

L'étude a démontré que les femmes en situation de vulnérabilité font face à une accumulation d'inégalités, d'exposition aux violences et de barrières à l'emploi. Ces cibles ne peuvent donc pas être atteintes en utilisant les mêmes outils et la même temporalité qu'un accompagnement à l'entrepreneuriat classique. Des indicateurs évolutifs et un mode d'évaluation plus flexible, avec des résultats basés sur l'acquisition de compétences techniques et personnelles plutôt que sur la création d'entreprise en tant que telle, semblent ainsi mieux adaptés dans un premier temps, pour lancer par la suite des parcours entrepreneuriaux auprès de celles qui en expriment le besoin.



Intégrer l'entrepreneuriat dans une ambition plus large d'insertion professionnelle des femmes survivantes

L'entrepreneuriat est un outil dont doivent se saisir les structures d'accueil de personnes en situation de vulnérabilité ainsi que les acteur·ices de l'insertion professionnelle. Il appartient aux structures spécialisées dans ce domaine de développer des actions de plaidoyer et des partenariats afin de promouvoir des parcours d'insertion professionnelle où l'entrepreneuriat pourra devenir un choix éclairé de toutes les femmes qui souhaitent s'engager dans cette démarche. ■



Remerciements

Nous souhaitons remercier l'ensemble des femmes entrepreneures ayant répondu à notre enquête, ainsi que l'ensemble des partenaires qui ont contribué à la faire connaître, en particulier Social Builder, Care News, Coordination Sud et la base de données Bold Open Database.

Également, un grand merci aux femmes et hommes ayant participé aux entretiens collectifs et individuels, ainsi qu'à nos partenaires ayant rendu ces échanges possibles.

Une mention toute particulière à notre partenaire Žene za Žene en Bosnie-Herzégovine pour l'organisation de notre mission de terrain.

Enfin, nous souhaitons remercier chaleureusement Natacha Fazal Karim et son équipe pour leur confiance, leur soutien, et leur intérêt constant pour notre travail tout au long de cette année de recherche d'un sujet qu'il nous tenait à cœur d'explorer ensemble.

Bibliographie

Action Éducation. La promotion de l'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso [en ligne] Agence Micro Projets. Guide 104 Comment mettre en oeuvre une activité génératrice de revenus [guide en ligne]. 2016. [Disponible ici](#)

Association Batik International. Accompagner la reconstruction des femmes ayant subi des violences [recueil de pratiques en ligne]. 2022. [Disponible ici](#)

Association Médicale Canadienne. Qu'est-ce que le syndrome de l'imposteur? [en ligne]. [Disponible ici](#)

BADIA Benjamin, BRUNET Florence et KERTUDO Pauline. « Les freins et obstacles à l'entrepreneuriat féminin. Étude qualitative auprès de créatrices d'entreprise dans l'agglomération de Nancy », Recherche sociale [revue en ligne], vol. 208, no. 4, 2013, pp. 7-57. [Disponible ici](#)

BAMBA Moustapha, TUO Seydou Katienefoa, DUGUAY Benoit. "Perception de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire : Un état préliminaire de la situation chez les étudiants. Revue de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation [revue en ligne]. Vol. 3, No 10 (2021). [Disponible ici](#)

Banque Mondiale. Burkina Faso Vue d'ensemble [en ligne]. 2023. [Disponible ici](#)

Banque Mondiale. Près de 2,4 milliards de femmes dans le monde ne possèdent pas les mêmes droits économiques que les hommes [communiqué de presse en ligne]. 2022. [Disponible ici](#)

Banque Mondiale. Taux d'alphabétisation des jeunes hommes (% d'hommes âgés de 15 à 24 ans) - Côte d'Ivoire [en ligne]. [Disponible ici](#)

BONY Koffi Nestor, TIEFFI Hassan Guy Roger, DIARRA Lamine. Utilité perçue de la formalisation de l'entreprise selon le niveau d'études et l'auto efficacité entrepreneuriale des femmes entrepreneures à Abidjan (Côte d'Ivoire). Revue Africaine de Management [revue en ligne]. 2022, VOL.6, n°1 (PP.53-67). [Disponible ici](#)

BOUVET Sandra, MAURY Serge. Entrepreneuriat féminin : la parité avance à petits pas [Rapport en ligne]. INSEE Flash Auvergne-Rhône-Alpes,, No 56, 2021. [Disponible ici](#)

BURKINA FASO. Chambre de Commerce: Direction des Études et de la Stratégie. Etat des lieux de l'entrepreneuriat féminin au Burkina Faso et la perception des femmes chefs d'entreprises sur le climat des affaires [en ligne]. [Disponible sur](#)

BURKINA FASO. Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) [rapport gouvernemental]. [Disponible ici](#)

Chambre de Commerce et de l'Industrie Paris Ile de France Entreprises. L'entrepreneuriat féminin : tour d'horizon [en ligne]. [Disponible ici](#)

Commission Européenne, Organisation de la Coopération Économique et de Développement (OCDE). Note de politique sur l'entrepreneuriat féminin [en ligne]. OECD Publishing, 2017. [Disponible ici](#)

Causons féminisme. Continuum des violences [en ligne]. [Disponible ici](#)

Conseil de l'Europe. Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique [en ligne]. 2011. [Disponible ici](#)

Conseil de l'Europe. L'intersectionnalité et la discrimination multiple [en ligne]. [Disponible ici](#)

Conseil de l'Europe. La Bosnie-Herzégovine devrait prendre de nouvelles mesures pour se conformer à la Convention d'Istanbul [en ligne]. [Disponible ici](#)

Conseil de l'Europe. Violence against women in politics in Bosnia and Herzegovina [Rapport en ligne]. 2019. [Disponible ici](#)

CÔTE D'IVOIRE. Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant: Direction des études, de la Planification et des Statistiques. Rapport d'analyse statistique 2018 sur les violences basées sur le genre (VBG). 2018. [réf du 23 mai 2023]. [Disponible ici](#)

CÔTE D'IVOIRE. Ministère du Plan et du Développement. La situation des femmes et des enfants en Côte d'Ivoire [rapport en ligne]. 2017. [Disponible ici](#)

D'ALESSANDRO Cristina, LEVY David, REGNIER Théodore. Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations. INSEE Références [en ligne]. 2021. [Disponible ici](#)

DAGORN Johanna. Les femmes victimes de violences en milieu rural de la Nouvelle Aquitaine. Observatoire des violences sexistes et sexuelles en Nouvelle-Aquitaine [en ligne]. 2021. [Disponible ici](#)

Département de l'information de l'ONU. Les femmes dans les conflits armés [en ligne]. 2020. [Disponible sur](#)

European Institute for Gender Equality. Gender Statistics Database [en ligne]. [Disponible ici](#)

Excision Parlons-en. Burkina Faso Les chiffres de l'excision [en ligne]. [Disponible ici](#)

Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH). Violences sexuelles et basées sur le genre : un glossaire de A à Z [rapport en ligne]. 2022. Disponible sur <https://www.fidh.org/IMG/pdf/atoz_fr_book_screen.pdf> Fédération Nationale Gams. Mariage Forcé : 40% Des Filles Mariées Avant L'âge De 18 Ans En Côte D'Ivoire [en ligne]. [Disponible ici](#)

FERRANT Gaele, FUIRET Léa, ZAMBRANO Edouardo. "The Social Institutions and Gender Index (SIGI) 2019 : A revised framework for better advocacy" [en ligne]. Documents de travail du Centre de développement de l'OCDE, n° 342, Éditions OCDE, Paris. [Disponible ici](#)

FLECHE Sarah, LEPINTEUR Anthony et POWDTHVEE Nattavudh. "Gender Norms and Relative Working Hours: Why Do Women Suffer More Than Men from Working Longer Hours Than Their Partners?" AEA Papers and Proceedings. 2018. 108 : 163-68.

FRANCE. Direction Générale des Entreprises (DGE). L'entrepreneuriat Faits et chiffres [rapport en ligne]. 2017. [Disponible ici](#)

FRANCE. Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique. Situation économique et financière de la Bosnie Herzégovine en 2022 [en ligne]. [Disponible ici](#)

GARBINTI Bertrand et GOUPILLE-LEBRET Jonathan. Inégalités de revenu et de richesse en France : évolutions et liens sur longue période. Economie et Statistique / Economics and Statistics, 510-511-512, 69-87 [en ligne]. [Disponible ici](#)

Gender Equality Agency of Bosnia and Herzegovina. Prevalence and characteristics of violence against women in BIH [rapport en ligne]. 2013. [Disponible ici](#)

Global Entrepreneurship Monitor (GEM). Entrepreneurial Behaviour and Attitude [en ligne]. 2019. [Disponible ici](#)

Global Entrepreneurship Monitor (GEM). GEM 2021/22 Women's Entrepreneurship Report From Crisis to Opportunity [en ligne]. 2022. [Disponible ici](#)

Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO). Rapport d'évaluation de référence Bosnie-Herzégovine [en ligne]. 2022. [Disponible ici](#)

Haute Autorité de Santé (HAS). Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple [en ligne]. 2022. [Disponible ici](#)



Institut Européen pour l'Égalité entre les hommes et les femmes. Indice d'égalité de genre 2020 FRANCE [en ligne]. Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2021. [Disponible ici](#)

Instituto Nacional de Estatística. Empresas em Portugal 2020 [rapport en ligne]. 2020. [Disponible ici](#)

LADONNE Thomas. Guerre en Ukraine – L'accueil des réfugiés au Portugal. Le Petit Journal [journal en ligne]. 2022. [Disponible ici](#)

Le Monde. La Bosnie-Herzégovine a perdu un habitant sur cinq depuis la guerre des années 1990, selon un recensement. [en ligne]. 2016. [réf du 24 mai 2023]. [Disponible ici](#)

Les Echos Solutions. Entrepreneuriat au féminin : 6 chiffres à découvrir sur la place des femmes dans l'économie française [en ligne]. [Disponible ici](#)

Nations Unies. Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes saluait de très importants progrès au Portugal, mais relève un écart sensible entre la loi et son application s'agissant de l'accès des femmes les plus vulnérables aux services et aux droits [communiqué de presse en ligne]. 2022. [Disponible ici](#)

New Europe Info. Female Entrepreneurship in Portugal [en ligne]. 2021. [Disponible ici](#)

Nous Toutes. Comprendre les chiffres pour mieux défendre les femmes et les enfants victimes de violences sexistes et sexuelles [en ligne]. [réf du 24 mai 2023]. [Disponible ici](#)

Observatoire des inégalités. Les inégalités entre les femmes et les hommes en Europe [en ligne]. 2018. [Disponible ici](#)

Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Étude Pays SIGI- Burkina Faso [Rapport en ligne]. 2018. [Disponible ici](#)

Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) | Library. Financing SMEs and Entrepreneurs 2022: An OECD Scoreboard [en ligne]. [Disponible ici](#)

Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Agir ensemble pour l'égalité des genres (version abrégée) : Quelles priorités ? [en ligne]. Éditions OCDE, Paris, 2023. [Disponible ici](#)

OECD. Social Institutions & Gender Index [en ligne]. [réf du 24 mai 2023]. [Disponible ici](#)

OCDE. Les discriminations de genre au sein des normes sociales : Mesurer l'invisible [en ligne]. [Disponible ici](#)

OEDC. SIGI Côte d'Ivoire [en ligne]. [Disponible ici](#)

OECD Library. Portugal [en ligne]. [Disponible ici](#)

Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Une omniprésence dévastatrice : une femme sur trois dans le monde est victime de violence [en ligne]. 2021. [Disponible ici](#)

ONU Femmes. Quelques faits et chiffres : la violence à l'égard des femmes et des filles [en ligne]. [Disponible ici](#)

ONU Femmes. Foire aux questions : Formes de violence à l'égard des femmes et des filles [en ligne]. [Disponible ici](#)

ONU Femmes. De la recherche à l'action: combattre la violence basée sur le genre à l'encontre des femmes et des filles migrantes [en ligne]. [Disponible ici](#)

Park Yeshin, WOLESKE Gabrielle. Aux racines de la violence contre les femmes : comprendre ses causes profondes et comment y remédier. Centre de développement de l'OCDE. [en ligne]. 2021. [Disponible ici](#)

RAMDE B. François, SORY Ibrahima. LES COMPTES NATIONAUX D'UN PAYS SAHÉLIEN : PRÉSENTATION DE L'INS DU BURKINA FASO [Rapport en ligne]. Ministère de l'Économie et des Finances, Ouagadougou, Burkina Faso, 2009. [Disponible ici](#)

SAWADOGO Arthur Félix Wendkuuni. L'entrepreneuriat au Burkina Faso : analyse économique des choix occupationnels sur le marché du travail et de l'intention d'entreprendre des étudiants [thèse en ligne]. Thèse, économie et finances. Université Bourgogne Franche-Comté; Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso, 2020. [Disponible ici](#)

The Portugal News. Le Portugal se classe 6e pour le nombre de femmes entrepreneurs [en ligne]. 2022. [Disponible ici](#)

The World Bank. Gender Data Portal Côte d'Ivoire [en ligne]. [Disponible ici](#)

The World Bank. Gender Data Portal Number of business owners [en ligne]. [Disponible ici](#)

The World Bank. Gender Data Portal [en ligne]. [Disponible ici](#)

The World Bank. Women, Business and the Law 2023 [rapport en ligne]. 2023. [Disponible ici](#)

UNESCO. Bosnia and Herzegovina - Gender Indicator - Gender equality objective outputs (Alternative Indicator) [en ligne]. [Disponible ici](#)

United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD). Empretec Women in Business Awards 2020 [rapport en ligne]. 2020. [réf du 24 mai 2023]. [Disponible ici](#)

UNICEF. Profil de pays 2021: programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants [rapport en ligne]. 2022. [Disponible ici](#)

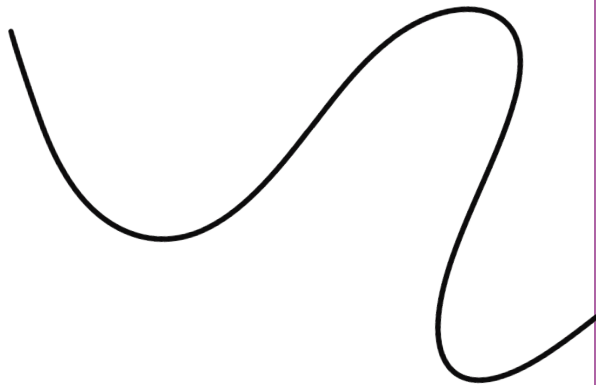
United Nations Conference on Trade and Development. Women in Business: Building purpose-driven enterprises and crises [rapport en ligne]. 2022. [Disponible ici](#)

Vie Public au cœur du débat. Violences économiques : une forme particulière de violence conjugale [en ligne]. 2021. [Disponible ici](#)

World Economic Forum (WEF). Global Gender Gap Report 2021 [en ligne]. 2021. [Disponible ici](#)

World Health Organization. Researching violence against women : practical guidelines for researchers and activists [en ligne]. 2005. [Disponible ici](#)

WORLD ECONOMIC FORUM. Global Gender Gap Report 2021 [en ligne]. 2021. [Disponible ici](#)



Liste des entretiens réalisés

ORGANISATIONS AU BURKINA FASO

Centre de formation Tong Tenga

(par l'Association AMPO)

Date de l'entretien: 14 avril 2023

[Site internet](#)

Association Muyu des Femmes de la Comoé

Date de l'entretien: 18 avril 2023

[Site internet](#)

Justice and Dignity for Women Of Sahel

Date de l'entretien: 04 avril 2023

[Site internet](#)

ORGANISATIONS EN CÔTE D'IVOIRE

Akwaba Mousso

Date de l'entretien: 29 mars 2023

[Site internet](#)

Association pour la promotion de la santé de la femme, de la mère et de l'enfant (APROSAM)

Date de l'entretien: 12 avril 2023

[Site internet](#)

Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI)

Date de l'entretien: 13 avril 2023

[Site internet](#)

Unis pour sauver des vies (USV)

Date de l'entretien: 06 avril 2023

[Site internet](#)

Les Orchidées Rouges

Date de l'entretien: 25 avril 2023

[Site internet](#)

ONG Overcome

Date de l'entretien: 14 avril 2023

[Site internet](#)

ONG Femmes en Action

Date de l'entretien: 26 avril 2023

[Site internet](#)

La Ligue ivoirienne des droits des femmes

Date de l'entretien: 12 avril 2023

[Site internet](#)

Écoutez Moi Aussi CIV

Date de l'entretien: 05 avril 2023

[Site internet](#)

Citoyennes pour la Promotion et la Défense des Droits des Enfants, Femmes et Minorités (CPDEFM)

Date de l'entretien: 06 avril 2023

[Site internet](#)

BLOOM

Date de l'entretien: 11 avril 2023

[Site internet](#)

ORGANISATIONS EN FRANCE

Solidarité Femmes 13 - Département Bouches-du-Rhône

Date de l'entretien: 17 mars 2023

[Site internet](#)

La Maison des femmes Saint-Denis

Date de l'entretien: 16 mars 2023

[Site internet](#)

Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

Pas-de-Calais Arras

Date de l'entretien: 14 avril 2023

[Site internet](#)

La Maison de Soie - Brives-la-Gaillarde

Date de l'entretien: 11 mai 2023

[Site internet](#)

ORGANISATIONS AU PORTUGAL

Todos aqui (Vsi Tut)

Date de l'entretien: 04 avril 2023

[Site internet](#)

Pão a Pão

Date de l'entretien: 04 avril 2023

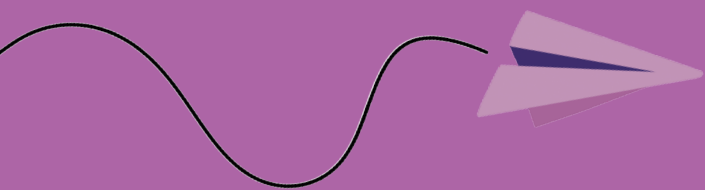
[Site internet](#)

Lisbon project

Date de l'entretien: 04 avril 2023

[Site internet](#)





EMPOW-HER.COM
CONTACT@EMPOW-HER.COM